

Bruxelles, le 10 avril 2026
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2026/0088 (NLE)

8126/26
ADD 1

ECOFIN 456
UEM 142
FIN 523
ECB
EIB

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	10 avril 2026
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2026) 162 annex
Objet:	ANNEXE de la proposition de DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL modifiant la décision d'exécution du 13 juillet 2021 relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour le Danemark

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2026) 162 annex.

p.j.: COM(2026) 162 annex



Bruxelles, le 10.4.2026
COM(2026) 162 final

ANNEX

ANNEXE

de la

proposition de DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL

**modifiant la décision d'exécution du 13 juillet 2021 relative à l'approbation de
l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour le Danemark**

{SWD(2026) 113 final}

ANNEXE

SECTION 1: RÉFORMES ET INVESTISSEMENTS DANS LE CADRE DU PLAN DE RÉCUPÉRATION ET DE RÉSILIENCE

1. Description des réformes et des investissements

A. ÉLÉMENT 1: RENFORCER LA RÉSILIENCE DU SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ

Ce volet du plan danois pour la reprise et la résilience contribue à rendre le système de soins de santé plus résilient et mieux préparé aux crises imprévues telles que la COVID-19. Le volet comprend quatre mesures, liées aux stocks critiques de produits médicaux, à la télémédecine, à la recherche sur les vaccins contre la COVID-19 et à la gestion des fournitures médicales. Il s'agit notamment de garantir des stockages stratégiques de médicaments, ce qui devrait réduire la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement. En outre, le Danemark devrait renforcer la numérisation du système de santé, au bénéfice en particulier des personnes vivant dans des zones moins densément peuplées.

Ces investissements et réformes contribueront à donner suite à la recommandation par pays adressée au Danemark en 2020, à savoir «renforcer la résilience du système de santé, y compris en garantissant un nombre suffisant de produits médicaux critiques et en remédiant à la pénurie de professionnels de la santé»(recommandation 1.2, 2020).

A.1. Description des réformes et des investissements pour le soutien financier non remboursable

Investissement 1: Étude clinique sur les effets des vaccins contre la COVID-19

Le Danemark investit dans une étude de cohorte clinique à grande échelle des différents vaccins contre la COVID-19 afin d'accroître les connaissances sur les effets et les effets secondaires des vaccins. L'objectif de cette mesure est de mesurer les effets à long terme concernant l'immunité et les effets secondaires des vaccins.

Investissement 2: mesures visant à garantir les stocks de médicaments critiques

Afin d'éviter les situations critiques caractérisées par des pénuries de médicaments importants, le Danemark a mis en place des infrastructures et un soutien logistique pour maintenir et garantir des stocks stratégiques de médicaments critiques dans le secteur secondaire de la santé. La liste des médicaments critiques a été établie sur la base des contributions des pharmaciens cliniques des régions.

Investissement 3: Solutions numériques dans le secteur de la santé

Pendant la pandémie de COVID-19, de nouvelles solutions numériques ont été utilisées pour rendre les citoyens et le système de santé plus connectés. Le ministère de la santé développe et accroît l'utilisation de ces nouvelles solutions numériques, telles que 1) l'utilisation généralisée des solutions numériques, 2) les consultations vidéo, 3) l'implication des patients et l'utilisation généralisée de la télémédecine.

Investissement 4: Gestion des urgences & surveillance des produits médicaux critiques

La COVID-19 a introduit un besoin crucial de planification et de suivi aigus, tant en ce qui concerne les pénuries et les problèmes d'approvisionnement que les effets secondaires potentiels des vaccins contre la COVID-19. L'objectif de cette mesure est d'améliorer l'infrastructure permettant de surveiller les pénuries et les problèmes d'approvisionnement, ainsi que de surveiller les effets

secondaires potentiels des vaccins contre la COVID-19 et d'agir en conséquence, et de renforcer la planification globale des mesures d'urgence.

A.2. Étapes, cibles, indicateurs et calendrier pour le suivi et la mise en œuvre du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
1	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Mesures visant à assurer les stocks de médicaments critiques	Étape	Rapport de l'évaluation des stocks de médicaments critiques par l'Agence danoise des médicaments à mettre à disposition afin d'éviter les situations de pénurie de médicaments importants au Danemark.	Rapport sur l'évaluation des stocks de médicaments critiques et suivi par l'Agence danoise des médicaments, le cas échéant.				T4	2021	Le jalon est atteint lorsque l'Agence danoise des médicaments a évalué les stocks de médicaments critiques et en a fait rapport au ministère danois de la santé. L'évaluation revêt une grande importance pour la prévision et la garantie d'un niveau adéquat de capacité de stockage des médicaments critiques. Une évaluation de la pression d'infection et du nombre de patients hospitalisés en raison de la COVID-19, ainsi que de l'évolution générale des marchés pharmaceutiques, est incluse dans l'évaluation.
2	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Solutions numériques dans le secteur des soins de santé	Étape	Évaluation de la participation des patients et de l'utilisation généralisée de la télémédecine à mettre à disposition par le ministère danois de la santé en étroite collaboration avec les régions danoises.	Une évaluation sur les solutions de télémédecine de l'anxiété de santé.				T4	2021	En étroite collaboration avec les régions danoises, la région centrale fera rapport au ministère danois de la santé sur les solutions de télémédecine contre l'anxiété liée à la santé afin de développer et d'accroître l'utilisation de la télémédecine et la participation des patients.
3	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Solutions numériques dans le secteur des soins de santé	Objectif	Développer et mettre à disposition des installations de consultation en télémédecine (KontaktLæge) pour plusieurs plateformes.		Numéro	1	2	T4	2021	Afin d'accroître l'utilisation des consultations en télémédecine vidéo (KontaktLæge) sur d'autres plateformes d'appareils mobiles, le ministère danois de la santé, en collaboration avec MedCom, développera et mettra à disposition l'application KontaktLæge sur une deuxième plateforme d'appareils mobiles. MedCom est une organisation à

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										but non lucratif financée et détenue par le ministère de la Santé, les régions danoises et les collectivités locales du Danemark afin de faciliter la coopération entre les autorités, les organisations et les entreprises privées liées au secteur danois des soins de santé.
4	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Solutions numériques dans le secteur des soins de santé	Étape	Mise en place d'un questionnaire numérique dans l'application "MinLæge" ("Mon Docteur").	Mise en œuvre de questionnaires numériques et de données déclarées par les patients via l'application MinLæge.				T1	2022	L'objectif de la mesure est de permettre aux médecins généralistes d'utiliser «Mon médecin» pour demander aux utilisateurs de remplir des questionnaires numériques sur le pneumocoque, la grippe et la grossesse et ainsi de stratifier rapidement les patients en ce qui concerne les vaccinations et d'autres conditions médicales. En étroite collaboration avec l'Organisation danoise des médecins généralistes, un rapport écrit présentant les conclusions techniques et médicales sera présenté.
5	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Étude clinique sur l'effet des vaccins contre la COVID-19	Étape	Rapport sur une étude menée par l'hôpital universitaire d'Aarhus sur les effets et les effets secondaires des vaccins contre la COVID-19 à mettre à la disposition du ministère danois de la santé.	Mener une étude et publier le rapport concernant les résultats et une meilleure connaissance des effets et des effets secondaires des vaccins contre la COVID-19.				T3	2023	L'hôpital universitaire d'Aarhus mènera et publiera une étude à grande échelle pendant une période de deux ans après la vaccination. L'étude et le rapport sont transmis au ministère danois de la santé.
6	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Gestion des urgences & surveillance des	Objectif	Mettre en place un système informatique optionnel pour rendre compte des effets secondaires des		Numéro	1 000	2 250	T3	2021	Mise en œuvre d'un système informatique concernant la notification des effets secondaires des vaccins contre la COVID-19 sur 1 250 plateformes numériques locales supplémentaires pour les médecins généralistes, contre 1 000 en 2021.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	produits médicaux critiques		vaccins contre la COVID-19 sur 1 250 plateformes numériques locales des médecins généralistes.							L'Agence danoise des médicaments veille à la mise en œuvre du système informatique concernant la notification des effets secondaires des vaccins contre la COVID-19 à l'intention des médecins généralistes.

B. ÉLÉMENT 2 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ENVIRONNEMENT

L'objectif de ce volet du plan danois pour la reprise et la résilience est triple. Premièrement, les initiatives proposées utiliseront des instruments connus et efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture danoise tout en réduisant au minimum la production. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 0,1 mégatonne d'équivalent CO₂ d'ici 2030. En outre, les émissions d'azote dans les eaux côtières devraient être réduites d'environ 198 tonnes d'ici 2030. Ce faisant, le secteur agricole danois devrait contribuer à la réalisation de l'objectif climatique du Danemark, qui est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici à 2030, ainsi que d'améliorer les conditions environnementales. L'augmentation de l'agriculture biologique constitue à la fois un moyen d'atteindre cet objectif et un objectif dans le cadre de la transition écologique du secteur agricole danois.

Deuxièmement, en complément de la stratégie de recherche verte du gouvernement danois, des fonds importants seront mis en place pour la recherche et le développement de technologies prometteuses dans le secteur agricole. L'objectif est de documenter et de démontrer les effets de gaz à effet de serre de la technologie dite de bioraffinage brun. La technologie a un potentiel technique estimé de réduction de 2 Mt CO₂e en 2030. Cela équivaut à environ 1/8 des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole. Par conséquent, la recherche et le développement de ces nouvelles solutions et technologies sont essentiels à la transition écologique du secteur agricole danois, tant pour réduire les émissions nationales que pour présenter au reste du monde un moyen de réduire les émissions agricoles sans réduire la production du secteur.

Enfin, la production dans le passé a causé une grave pollution de l'environnement et une contamination des sols. Les produits chimiques et les substances nocives ont été émis directement dans la nature. Ces pollutions sont le résultat d'un manque de connaissances sur l'effet nocif du déversement de produits chimiques dans la nature et les dommages qu'il a causés aux générations futures. Cette composante comprend des investissements visant à réhabiliter les sites industriels et les terres qui ont été contaminées par le passé en raison d'une production non durable.

Ce volet contribue à donner suite à la recommandation par pays adressée au Danemark en 2020, sur la nécessité de «concentrer les investissements sur la transition écologique et numérique, en particulier sur la production et l'utilisation propres et efficaces de l'énergie» (recommandation par pays no 2, 2020).

B.1. Description des réformes et des investissements pour le soutien financier non remboursable

Réforme 1: sols riches en carbone

L'objectif de la mesure est de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de sols riches en carbone. Cette mesure consiste en un système de retrait de la production de sols riches en carbone avec enregistrement des déclarations relatives aux zones humides.

Investissement 1: Agriculture biologique

L'objectif de la mesure est d'inciter davantage d'agriculteurs à passer de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique. En outre, cette mesure contribuera à accroître les exportations danoises de produits agricoles biologiques.

Investissement 2: Transition organique des cuisines publiques

La mesure est consacrée à des programmes éducatifs et à des programmes de soutien visant à faciliter la transition vers une alimentation plus biologique, plus saine et plus durable dans les cuisines publiques.

Investissement 3: Centre d'innovation biologique

Cette mesure a pour objet la création d'un centre d'innovation. Le centre mène des activités de recherche, d'expérimentation et de développement dans le domaine de l'agriculture biologique et de l'alimentation.

Investissement 4: Projets biologiques à base de plantes

La mise en place d'un pool annuel au sein du Fonds de l'agriculture biologique soutient le développement d'un système alimentaire plus biologique, à base de plantes.

Investissement 5: Les technologies climatiques dans l'agriculture

L'objectif de la mesure est d'investir dans les technologies climatiques dans l'agriculture. Cette mesure consiste en la construction d'une bioraffinerie.

Investissement 6: réhabilitation des sites industriels et des terres contaminées

L'objectif de la mesure est de soutenir la réhabilitation d'anciennes zones industrielles contaminées par des produits chimiques déversés. Cette mesure consiste en l'approbation par l'Agence danoise de protection de l'environnement d'au moins quatre demandes d'assainissement présentant un bon rapport coût-efficacité et en la présentation de rapports d'avancement par les conseils régionaux, accompagnés d'une description des progrès techniques et économiques de chaque projet.

B.2. Étapes, cibles, indicateurs et calendrier pour le suivi et la mise en œuvre du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
7	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Agriculture biologique	Objectif	Au moins 40 rapports de projet ont été soumis dans le cadre de la Fondation pour l'agriculture biologique.		Numéro	0	40	T4	2025	Les projets promeuvent l'exportation de produits agricoles, commercialisent des produits biologiques et renforcent les connaissances et les compétences dans le secteur des produits biologiques. Au moins 40 rapports de projet ont été soumis par les bénéficiaires du projet.
8	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Transition biologique des cuisines publiques	Objectif	Présentation de rapports de projet sur le développement des compétences à l'appui de la transition biologique dans au moins 160 cuisines publiques.		Numéro	0	160	T4	2025	L'initiative est mise en œuvre sous la forme de pools distincts de projets financés au sein de la Fondation pour l'agriculture biologique. Des rapports de projet ont été soumis par les bénéficiaires du projet concernant au moins 160 cuisines publiques qui ont bénéficié d'un développement des compétences grâce à leur participation à des projets éducatifs.
9	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Centre d'innovation biologique	Objectif	Au moins 6 rapports de projet ont été soumis.		Numéro	0	6	T4	2025	Les projets éligibles diffusent les résultats de la recherche et du développement du Centre d'innovation pour l'agriculture biologique, encouragent les collaborations et les partenariats, ou comprennent des activités de développement et de démonstration, ainsi que des activités de recherche. Au moins 6 rapports de projets ont été soumis par les bénéficiaires.
10	2 – Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement – Projets de production biologique végétale	Objectif	Au moins 10 rapports de projet pour soutenir le développement d'un système alimentaire plus biologique à base		Numéro	0	10	T4	2025	Les fonds soutiennent des projets consistant en des initiatives de recherche et développement et de transfert de connaissances, en vue du développement de la production végétale biologique et du marché des denrées alimentaires biologiques à base de plantes. Au moins 10

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
			de plantes ont été soumis.							rapports de projet ont été soumis par les bénéficiaires du projet.
11	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Technologies climatiques dans l'agriculture	Étape	L'appel à candidatures pour les régimes de subventions en faveur des technologies climatiques dans l'agriculture (bioraffineries brunes) est achevé.	L'appel d'offres est terminé.				T4	2021	Le jalon est atteint lorsque la procédure de candidature est clôturée et que l'Agence danoise pour l'agriculture annonce sur sa page d'accueil que la procédure de candidature est clôturée. L'objectif du système est de démontrer l'utilisation des bioraffineries brunes qui présentent un potentiel important de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture.
12	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Technologies climatiques dans l'agriculture	Étape	Construction d'une bioraffinerie.	Construction d'une bioraffinerie.				T4	2025	Construction d'une bioraffinerie et documentation de l'impact climatique et environnemental de l'ajout de biochar dans le sol.
13	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Sols riches en carbone	Étape	L'appel à candidatures pour le régime de subventions pour la remise en eau et l'élimination des sols riches en carbone de la production est terminé.	L'appel à candidatures pour le régime de subventions visant à éliminer les sols riches en carbone des productions est achevé.				T4	2021	L'objectif du régime est de créer des incitations financières pour que les agriculteurs retirent de la production leurs sols riches en carbone et les réhumidifient afin d'éviter que le carbone ne soit émis dans l'atmosphère. Le jalon est atteint lorsque la procédure de candidature est clôturée et que l'Agence danoise pour l'environnement annonce sur sa page d'accueil que la procédure de candidature est clôturée.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
15	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Sols riches en carbone	Objectif	Déclarations de zones humides pour les projets retirant 1 975 hectares de sols riches en carbone de la production enregistrés dans le registre foncier.		Numéro	0	1 975	T2	2026	L'objectif est atteint lorsque les déclarations relatives aux zones humides (klimalavbundsprojekter) ont été enregistrées dans le registre foncier pour des projets retirant de la production 1 975 hectares de sols riches en carbone.
16	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Réhabilitation des sites industriels et des terres contaminées	Objectif	Au moins 4 demandes de projet de réhabilitation d'un site industriel ou d'un terrain contaminé ont été approuvées.		Numéro	0	4	T1	2022	L'Agence danoise pour la protection de l'environnement doit avoir reçu et approuvé au moins quatre demandes pour les sites spécifiques. Les projets spécifiques présentent un bon rapport coût-efficacité et les sites sont choisis en fonction au moins des priorités politiques, de la gravité de la contamination et du risque pour les zones environnantes.
17	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Réhabilitation des sites industriels et des terres contaminées	Étape	Rapport sur l'état d'avancement à mi-parcours des travaux réalisés sur les projets approuvés et mesures correctives prises si nécessaire.	Les conseils régionaux soumettent un rapport d'étape pour chaque projet, afin d'évaluer l'utilisation des fonds et l'avancement des projets d'assainissement.				T4	2023	Des rapports sur l'état d'avancement ont été présentés par les conseils régionaux, accompagnés d'une description du progrès technique et économique, d'un avis sur les écarts par rapport à la demande initiale, d'un rapport sur l'état d'avancement des années précédentes et de régimes de subventions. En raison de la variation des conditions locales du sol, du caractère de la contamination, l'action de nettoyage peut différer d'un site à l'autre. Le statut est soumis pour chaque projet d'assainissement afin de suivre l'évolution technique et financière du projet.

C. ÉLÉMENT 3: EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, CHAUFFAGE VERT ET CAPTAGE ET STOCKAGE DU CARBONE

Ce volet du plan danois pour la reprise et la résilience est un élément important pour atteindre les objectifs ambitieux du pacte vert pour l'Europe ainsi que l'objectif national du Danemark de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici à 2030 (par rapport au niveau de 1990) et de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050.

Ce volet vise à accroître l'efficacité énergétique et le chauffage vert dans les bâtiments publics et privés, dans l'industrie, ainsi qu'à explorer le potentiel de captage et de stockage du carbone dans les champs de pétrole et de gaz épuisés sous la mer du Nord, ce qui nécessite des analyses plus approfondies, des essais de puits d'injection et la démonstration des possibilités de stockage.

Les objectifs de ce volet sont de stimuler et d'investir dans des mesures d'efficacité énergétique afin de soutenir la transition écologique, de renforcer la création d'emplois locaux et de garantir la cohérence et la résilience par la rénovation du parc immobilier existant. Les investissements et les régimes de subventions dans ce volet comprennent des mesures d'efficacité énergétique, la conversion des brûleurs au pétrole et au gaz en sources de chauffage durables et la rénovation des ménages, des industries et des bâtiments publics. Ceux-ci réduisent la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Les investissements dans les mesures d'efficacité énergétique et la rénovation des bâtiments soutiennent le secteur de la construction et les sous-traitants qui créent des emplois dans les entreprises bénéficiant d'un soutien.

Ce volet comprend des régimes de subventions ciblant à la fois les bâtiments du secteur public dont les labels énergétiques sont médiocres et les mesures d'efficacité énergétique dans le secteur industriel devraient soutenir la reprise économique dans l'ensemble du Danemark. Cette composante doit également promouvoir l'amélioration des bâtiments publics tels que les garderies et les écoles. Une sous-mesure est particulièrement pertinente pour les ménages ayant des possibilités de financement limitées, entre autres. Ces mesures soutiennent la cohérence sociale et la résilience en garantissant des facilités pour fournir des services publics de haute qualité.

Ces investissements et réformes soutiennent la mise en œuvre des recommandations par pays adressées au Danemark l'année dernière, sur la nécessité de «concentrer les investissements sur la transition écologique [...], en particulier sur la production et l'utilisation propres et efficaces de l'énergie [...]»(recommandation par pays no 2, 2020).

C.1. Description des réformes et des investissements pour le soutien financier non remboursable

Investissement 1: Remplacement des brûleurs à huile et des fours à gaz

La mesure vise à éliminer progressivement le mazout et le gaz naturel du système de chauffage et à les remplacer par des pompes à chaleur électriques et du chauffage urbain à partir de sources renouvelables. La mesure consiste en l'octroi de subventions visant à accélérer la suppression progressive des brûleurs au mazout et des fours à gaz et à réduire le coût pour les consommateurs de la conversion au chauffage vert. Le soutien fourni par le plan danois pour la reprise et la résilience renforce une mesure existante. Le régime d'aide au remplacement des brûleurs au mazout et des fours à gaz est réparti entre les trois sous-régimes suivants: 1) le sous-régime pour le chauffage urbain («Fjernvarmepuljen»): fournit une subvention pour étendre les réseaux de chauffage urbain à de nouvelles zones; 2) le sous-régime pour le découplage («Afkoblingsordningen»): la société publique danoise de distribution de gaz facture une redevance pour couvrir le coût du découplage. Avec ce régime de subvention, les ménages peuvent être exemptés de cette redevance. (3) Sous-régime de mise au rebut («Skrotningsordningen»): accorde une subvention aux entreprises qui proposent des pompes à chaleur sur abonnement pour des logements privés tout au long de l'année.

Investissement 2: Efficacité énergétique dans l'industrie

L'initiative vise à accélérer les mesures d'efficacité énergétique et la transition vers l'énergie verte dans l'industrie et devrait entraîner une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il renforce un système national existant. Le régime cible les économies d'énergie dans toutes les entreprises privées et les fonds sont alloués aux candidats à l'issue d'une procédure de sélection concurrentielle fondée sur un critère d'économies d'énergie maximales par subvention reçue.

Investissement 3: Rénovation énergétique des bâtiments publics

L'objectif de la mesure est de soutenir les actions d'économies d'énergie dans les bâtiments publics présentant les performances énergétiques les plus faibles. La mesure consiste en des rénovations énergétiques.

Investissement 4: Efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels

L'objectif de la mesure est de contribuer à l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels. La mesure consiste en des projets de rénovation énergétique.

Investissement 5: potentiel de captage et de stockage du carbone (CSC)

Cette mesure vise à développer et à démontrer la faisabilité technique et économique du stockage du CO₂ dans les champs pétroliers et gaziers épuisés de la partie danoise de la mer du Nord. Il convient de poursuivre le développement, les essais et la démonstration du stockage du CO₂ afin de déterminer la faisabilité technique et financière avant que les gisements de gaz et de pétrole épuisés ne deviennent opérationnels. L'aide ne couvre pas les investissements nécessaires à la mise en œuvre d'installations opérationnelles de stockage de CO₂, mais uniquement une étude de faisabilité telle que décrite ci-dessus.

C.2. Étapes, cibles, indicateurs et calendrier pour le suivi et la mise en œuvre du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
19	3 - Efficacité énergétique, chauffage écologique et captage et stockage du carbone - Remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz	Étape	Un accord politique a été adopté sur l'allocation des fonds pour les programmes de remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz par des pompes à chaleur électriques et des systèmes de chauffage urbain.	Un accord politique entre le gouvernement et la majorité du parlement est conclu et publié sur la page web du ministère concerné.				T2	2021	<p>Le jalon est atteint lorsqu'une majorité du parlement danois a conclu un accord sur l'affectation des fonds aux régimes d'aide pour le remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz par des pompes à chaleur électriques et le chauffage urbain. Les procédures pertinentes au Parlement ont été menées à bien. Dans le contexte danois, les accords politiques tendent à refléter les étapes clés de l'élaboration des politiques, même pour les mesures de grande envergure, et offrent généralement une garantie suffisante que les mesures seront mises en œuvre. Ils garantissent la prévisibilité, la stabilité et l'efficacité de l'élaboration des politiques, engageant les partis sur plusieurs mandats parlementaires.</p> <p>L'accord politique portera sur la répartition de 645 000 000 DKK entre les régimes d'aide à l'élimination progressive des brûleurs à mazout et des fours à gaz issus des programmes «Energiaftale 2018» et «Klimaaf tale for energi og industri mv. 2020».</p> <p>La mesure permet de réduire d'au moins 30 % la demande d'énergie primaire au niveau du bâtiment.</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
20	3 - Efficacité énergétique, chauffage écologique et captage et stockage du carbone - Remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz	Étape	Sélection des bénéficiaires des fonds pour le remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz.	Sélection des bénéficiaires de fonds terminée.				T1	2025	Le jalon est atteint lorsque la sélection des demandes de remplacement des brûleurs à huile et des fours à gaz est achevée conformément aux objectifs du jalon 19.
22	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Efficacité énergétique dans l'industrie	Étape	Entrée en vigueur du cadre juridique pour un régime de subventions en faveur de l'efficacité énergétique dans l'industrie.	Le Parlement a adopté l'acte juridique établissant le régime de subventions, qui a été publié et est entré en vigueur.				T3	2021	Le jalon est atteint lorsque le cadre juridique d'un régime de subventions en faveur de l'efficacité énergétique dans l'industrie a été adopté par le Parlement, publié et entré en vigueur. Les fonds sont alloués sur la base d'une procédure de sélection concurrentielle.
23	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Efficacité énergétique dans l'industrie	Étape	Les cycles de demande annuels pour le régime de subventions visant à réaliser des économies d'énergie dans l'industrie sont achevés.	Des fonds sont alloués aux entreprises privées de production, de commerce et de services, y compris l'agriculture, l'horticulture et la pêche. Les subventions sont distribuées à des projets qui réduisent				T4	2022	Le jalon est atteint lorsque tous les cycles de demande sont achevés et que des fonds sont alloués pour réaliser des économies d'énergie dans le secteur.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
				la consommation finale globale d'énergie dans l'industrie danoise.						
25	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Rénovations énergétiques dans les bâtiments publics	Étape	Le gouvernement publie un décret établissant un régime de subventions pour les rénovations énergétiques dans les bâtiments publics.	L'ordonnance légale est publiée et comprend le cadre juridique pour le modèle/la mise en place du régime de subventions pour les rénovations énergétiques dans les bâtiments publics.				T4	2021	Le jalon est atteint lorsque le gouvernement a publié l'ordonnance législative. Ce cadre juridique définit les conditions d'obtention d'un financement au titre du régime de subventions pour les rénovations énergétiques dans les bâtiments publics, telles que la taille maximale de la subvention ou le groupe cible.
26	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Rénovations énergétiques dans les bâtiments publics	Objectif	Rénovations énergétiques dans 44 bâtiments.		Numéro	0	44	T4	2025	Des rénovations en matière d'efficacité énergétique ont été soutenues pour 44 bâtiments.
27	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone -	Étape	Attribution de contrats aux candidats sélectionnés pour l'étude de faisabilité du CSC.	Appel à candidatures et sélection des bénéficiaires de fonds terminés.				T4	2021	Le jalon est atteint lorsque la sélection des candidats pour les études de faisabilité du CSC est achevée après avoir mené une procédure de sélection ouverte.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	Potentiel de stockage du CSC									
28	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Potentiel de stockage du CSC	Étape	Achèvement de l'étude de faisabilité pour le stockage du CSC. Le gouvernement prend une décision pour le suivi.	Étude de faisabilité terminée.				T4	2023	L'étude de faisabilité contient des résultats et des analyses fondés sur les projets d'essai et de démonstration soutenus concernant le stockage du CO2 dans des gisements de pétrole et de gaz épuisés. Le gouvernement prend une décision pour le suivi.
30	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels	Objectif	Projets de rénovation énergétique		Numéro	0	10 762	T2	2026	Des lettres de paiement ont été émises par l'Agence danoise de l'énergie pour 10 762 projets de rénovation énergétique.

D. ÉLÉMENT 4: RÉFORME DE LA FISCALITÉ VERTE

Les gaz à effet de serre provenant des services et de l'industrie représentent environ un cinquième des émissions du Danemark. Le plan de relance danois prévoit le financement d'un régime d'investissement qui facilite les investissements verts et numériques. Ce régime devrait créer des incitations claires et permettre aux entreprises d'accélérer la transformation écologique des capacités de production, en réduisant leurs émissions dès le départ et en s'adaptant à la deuxième phase de la réforme fiscale et à une future taxe sur les émissions de carbone. Elle sera suivie d'une augmentation des taxes sur l'énergie à partir de 2023, en réorientant les taxes actuelles sur l'énergie vers les émissions de CO₂.

La réforme de la fiscalité verte devrait aider le Danemark à se remettre de la récession liée à la COVID-19, et des incitations devraient être créées pour que les entreprises investissent dans les technologies vertes et numériques. Cela devrait conduire à une augmentation de la demande et à une augmentation de l'emploi, ainsi qu'à une réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la poursuite de la numérisation de la société danoise. La composante devrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de 0,5 mégatonne d'ici 2030. Cet objectif doit être atteint en augmentant les taxes sur l'énergie fossile de procédé de l'industrie. L'augmentation initiale de la taxation des énergies fossiles vise directement la teneur en CO₂ des différents combustibles fossiles avant que la réforme de la taxe verte ne passe à la deuxième phase. Afin de faciliter la transition des entreprises vers une énergie propre, de stimuler les potentiels de croissance et de se préparer à une taxe sur le carbone plus élevée, la réforme implique également une déduction fiscale accrue pour les entreprises qui investissent dans des coûts de capacité, tels que la technologie. Ce volet d'investissement exclut les machines fonctionnant aux combustibles fossiles afin d'assurer une transition écologique de l'industrie et le respect du principe consistant à «ne pas causer de préjudice important». Le volet d'investissement stimulera le potentiel de croissance et la création d'emplois des entreprises, tout en les encourageant à investir dans de nouveaux matériels et technologies susceptibles de réduire les émissions à long terme.

Ces investissements et réformes contribuent aux recommandations par pays adressées au Danemark en 2020, sur la nécessité de «[...] *promouvoir les investissements privés pour favoriser la reprise économique*» et de «concentrer les investissements sur la transition écologique et numérique [...]» (recommandation par pays 2, 2020).

D.1. Description des réformes et des investissements pour le soutien financier non remboursable

Investissement 1: Volet d'investissement

Le volet d'investissement devrait stimuler le potentiel de croissance des entreprises et la création d'emplois, tout en encourageant les entreprises à investir dans de nouveaux matériels et technologies susceptibles de réduire les émissions à long terme. La réforme fiscale consiste en une déduction fiscale temporairement accrue pour les entreprises qui investissent dans des coûts de capacité, tels que des technologies et des logiciels susceptibles de contribuer à accroître les activités commerciales tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Le volet d'investissement n'inclut pas les machines fonctionnant aux combustibles fossiles afin d'assurer une transition écologique de l'industrie et de garantir le respect du principe consistant à «ne pas causer de préjudice important».

Investissement 2: amortissement accéléré

L'initiative donne suite aux recommandations adressées au Danemark dans le plan national en matière d'énergie et de climat visant à concentrer en début de période les investissements dans une transition écologique et numérique et à assurer une transition juste pour les entreprises les plus touchées par la mise en œuvre d'une réforme de la fiscalité verte. Selon les règles actuelles, les investissements des entreprises dans des actifs fixes (tels que des machines, des équipements et du matériel informatique) dont le prix d'acquisition est inférieur à 14,100 DKK peuvent être amortis immédiatement. Cette

limite inférieure est portée de manière permanente à 30 000 DKK. Une augmentation du seuil devrait constituer une initiative de relance à court terme, car elle génère des liquidités supplémentaires pour les entreprises au cours des premières années (où tous les petits investissements sont amortis à 100 %), mais diminue avec le temps à mesure que les amortissements futurs sont réduits (déjà amortis au cours de l'année). Après le 31 décembre 2025, le relèvement de la limite pourrait entraîner des pertes budgétaires pour le Danemark. Ces pertes sont couvertes par une réduction du budget global des dépenses fiscales. Une augmentation du seuil devrait renforcer l'incitation à investir dans les technologies de l'information et de la communication et contribuer à renforcer la liquidité des entreprises qui réalisent des bénéfices.

Réforme 1: Groupe d'experts chargé d'élaborer des propositions en vue d'une taxe sur les émissions de CO2

Afin de préparer la deuxième phase de la réforme de la fiscalité verte, un groupe d'experts est mis en place, chargé d'élaborer la feuille de route pour la prochaine phase de taxation des émissions de CO2 d'une manière compatible avec la protection de la compétitivité et de l'équilibre social du Danemark et la réduction des fuites. Cela contribuera à une réforme fiscale globale avec une taxe sur le CO2e plus élevée et harmonisée sur toutes les émissions. Cela devrait nécessiter d'importants travaux supplémentaires, en particulier en ce qui concerne les émissions qui ne sont actuellement pas soumises à la taxe.

Une réforme de la taxe verte entraîne des réductions significatives et rentables des émissions de gaz à effet de serre, d'une manière socialement juste et équilibrée.

Réforme 2 - Taxes sur les émissions des industries

Les taxes sur l'énergie de l'industrie sur les fossiles sont relativement faibles, ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre de manière rentable. Avec la mise en œuvre de cette mesure, le gouvernement danois a augmenté le niveau de la taxe sur les émissions de 6 DKK / GJ / app. 100 DKK/tonne de CO2 pour les industries non couvertes par le SEQE de l'UE et doublé le niveau de taxation des émissions pour les industries couvertes par le SEQE de l'UE d'ici à 2026 par rapport à 2020. Cela augmentera la taxation des énergies fossiles pour toutes les industries de manière égale.

D.2. Étapes, cibles, indicateurs et calendrier pour le suivi et la mise en œuvre du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
31	4 - Réforme de la fiscalité verte - Fenêtre d'investissement	Étape	Un accord politique sur un volet d'investissement a été adopté par le Parlement danois et les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.	L'accord politique sur la réforme de la fiscalité verte, y compris le volet «investissement», est signé et publié sur la page web du ministère des impôts.				T4	2020	<p>Une majorité du Parlement danois a conclu un accord sur la réforme de la fiscalité verte, y compris le volet «investissement». Les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.</p> <p>Dans le contexte danois, les accords politiques tendent à refléter les étapes clés de l'élaboration des politiques, même pour les mesures de grande envergure, et offrent généralement une garantie suffisante que les mesures seront mises en œuvre. Ils garantissent la prévisibilité, la stabilité et l'efficacité de l'élaboration des politiques, engageant les partis sur plusieurs mandats parlementaires.</p>
32	4 - Réforme de la fiscalité verte - Fenêtre d'investissement	Étape	Le projet de loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris le volet «investissement», est adopté par le parlement danois et l'initiative entre en vigueur.	La loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris le volet «investissement», est adoptée et entre en vigueur.				T2	2021	Le projet de loi a été adopté par le Parlement danois et est entré en vigueur en avril 2021. La fenêtre d'investissement est effective à partir du 23 novembre 2020.
33	4 - Réforme de la fiscalité verte - Fenêtre d'investissement	Objectif	1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par le volet «investissement».		Numéro	0	1 000	T2	2024	L'objectif est atteint lorsque 1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par la fenêtre d'investissement. Un extrait de données montre qu'au moins 1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par la fenêtre d'investissement.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objetif	Trimestre	Année	
34	4 - Réforme de la fiscalité verte - Amortissement accéléré	Étape	Un accord politique sur une amortissement accéléré a été adopté par le Parlement danois et les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.	L'accord politique sur la réforme de la taxe verte, y compris la dépréciation accélérée, est signé et publié sur la page web du ministère des impôts.				T4	2020	<p>Une majorité du Parlement danois a conclu un accord sur la réforme de la taxe verte, y compris l'amortissement accéléré. Les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.</p> <p>Les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées. Dans le contexte danois, les accords politiques tendent à refléter les étapes clés de l'élaboration des politiques, même pour les mesures de grande envergure, et offrent généralement une garantie suffisante que les mesures seront mises en œuvre. Ils garantissent la prévisibilité, la stabilité et l'efficacité de l'élaboration des politiques, engageant les partis sur plusieurs mandats parlementaires.</p>
35	4 - Réforme de la fiscalité verte - Amortissement accéléré	Étape	Le projet de loi sur la réforme de la taxe verte, y compris l'amortissement accéléré, est adopté par le parlement danois et l'initiative entre en vigueur.	La loi sur la réforme de la taxe verte, y compris la dépréciation accélérée, est adoptée et entre en vigueur.				T2	2021	Le parlement danois adoptera en avril 2021 le projet de loi sur la réforme de la taxe verte, y compris la dépréciation accélérée. L'amortissement accéléré s'applique aux actifs achetés à compter du 23 novembre 2020.
36	4 - Réforme de la fiscalité verte - Amortissement accéléré	Objectif	1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par		Numéro	0	1 000	T2	2024	L'objectif est atteint lorsque 1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par l'amortissement accéléré. Un extrait de données doit montrer qu'au moins 1 000 entreprises ont

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objetif	Trimestre	Année	
			l'amortissement accéléré.							utilisé la déduction fiscale prévue par l'amortissement accéléré.
37	4 - Réforme de la taxe verte - Groupe d'experts chargé d'élaborer des propositions en vue d'une taxe sur les émissions de CO2	Étape	Conformément aux conclusions du rapport du groupe d'experts pour une réglementation uniforme de la taxe sur les émissions de CO2, le gouvernement convoquera les parties à l'origine de la réforme de la taxe verte pour convenir des prochaines étapes.	Les partis politiques derrière l'accord sont convoqués par le gouvernement.				T1	2023	Sur la base des recommandations du groupe d'experts sur des modèles concrets pour une taxe électronique uniforme sur le CO2, des discussions politiques sur les prochaines étapes seront lancées.
38	4 - Réforme de la fiscalité verte - Taxes sur les émissions des industries	Étape	Un accord politique sur une augmentation de la taxe sur les émissions de l'industrie a été adopté par le parlement danois.	L'accord politique sur la réforme de la taxe verte, y compris l'augmentation de la taxe sur les émissions de l'industrie, est signé et publié sur la page web du ministère de la fiscalité.				T4	2021	<p>Une majorité du Parlement danois a conclu un accord sur la réforme de la taxe verte, y compris l'augmentation de la taxe sur les émissions de l'industrie.</p> <p>Les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées. Dans le contexte danois, les accords politiques tendent à refléter les étapes clés de l'élaboration des politiques, même pour les mesures de grande envergure, et offrent généralement une garantie suffisante que les mesures seront mises en œuvre. Ils garantissent la prévisibilité, la stabilité et l'efficacité de</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objetif	Trimestre	Année	
										l'élaboration des politiques, engageant les partis sur plusieurs mandats parlementaires.
39	4 - Réforme de la fiscalité verte - Taxes sur les émissions des industries	Étape	Les augmentations de taxes sur les émissions de l'industrie entrent en vigueur pour toutes les industries, y compris l'agriculture et les procédés minéralogiques.	L'augmentation des taxes sur les émissions de l'industrie entre en vigueur.				T1	2025	La législation relative aux augmentations de taxes sur les émissions de l'industrie entre en vigueur le 1er janvier 2025.

E. ÉLÉMENT 5 : TRANSPORT ROUTIER DURABLE

Les initiatives relevant de ce volet du plan danois pour la reprise et la résilience relatif à la transition écologique du transport routier prévoient des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du transport routier de 2,1 mégatonnes en 2030. Ils ont fixé l'ambition d'avoir 1 000 000 de voitures à émissions nulles ou faibles sur les routes d'ici 2030.

Cette composante se compose de quatre principaux sous-ensembles de mesures qui devraient accélérer la décarbonation du secteur.

Premièrement, le volet comprend un ensemble de mesures liées à la réduction de la taxe d'immatriculation pour les véhicules à faibles émissions et à des systèmes de mise à la casse pour les voitures diesel, afin d'inciter davantage de consommateurs à choisir des voitures à émissions nulles ou faibles.

Deuxièmement, une série d'études et d'essais seront réalisés afin d'accélérer la décarbonation des routes (promotion du covoiturage, optimisation du transport de marchandises lourdes, programme d'essai pour la tarification routière).

Troisièmement, le volet comprend des investissements visant à étendre l'utilisation des bicyclettes, soit par la construction de bornes de recharge, soit par la construction de pistes cyclables.

Enfin, le volet comprend une mesure visant à subventionner l'achat de transbordeurs à émissions nulles ou faibles ou la modernisation de transbordeurs existants.

Ces investissements et réformes contribuent à la mise en œuvre des recommandations par pays adressées au Danemark au cours des deux dernières années, concernant la nécessité de «concentrer les investissements sur la transition écologique [...], en particulier sur les transports durables». (recommandations par pays 2, 2020) et «axer la politique économique liée aux investissements sur les transports durables afin de lutter contre la congestion routière» (recommandations par pays 3, 2019).

E.1. Description des réformes et des investissements pour le soutien financier non remboursable

Réforme 1: re-priorisation de la taxe d'immatriculation des véhicules et faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques

L'objectif de la mesure est d'accroître l'utilisation de voitures à émissions nulles. Il consiste en l'entrée en vigueur d'un acte juridique visant à redonner la priorité à la taxe d'immatriculation des véhicules et à réduire la taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques.

Investissement 1: Augmentation temporaire de la prime de déchirage pour les vieilles voitures diesel

L'initiative vise à réduire les émissions de PM2,5 de 17 tonnes et les émissions de CO2 d'environ 7 000 tonnes. Afin de soutenir la transition des anciennes voitures conventionnelles vers des voitures à émissions nulles ou faibles (particules, NOx et CO2), la prime de déchirage pour les anciennes voitures diesel est augmentée, ce qui encourage les ménages à abandonner leurs anciennes voitures diesel au profit de voitures plus récentes et moins émettrices, y compris les voitures à émissions nulles et faibles. Le régime de subvention est lancé pour augmenter la prime de déchirage, de sorte que les propriétaires de voitures diesel avant le 1er janvier 2006 reçoivent une prime de déchirage de 5 000 DKK s'ils déchirent leur ancienne voiture diesel et que leur demande est approuvée. L'administration mise en place est numérique.

Investissement 2 : Test de développement de la tarification routière

Le test de développement de la tarification routière est lancé afin d'explorer des moyens efficaces de taxer la congestion et les dommages et les coûts de santé liés à la conduite. La gestion du projet et la diffusion des résultats devraient être confiées à une université ayant des connaissances scientifiques dans le domaine de l'économie des transports.

Investissement 3: Autopartage et covoiturage (sensibilisation)

Des campagnes d'information et de comportement visant à informer sur les défis liés aux «déchets de transport» et à mettre en évidence les avantages pour les citoyens, les entreprises et la société dans son ensemble associés à l'autopartage et au covoiturage sont lancées. Les groupes cibles des campagnes se fondent sur une première analyse réalisée en 2021 par le ministère danois des transports et la direction danoise des routes. On s'attend actuellement à ce que le groupe cible soit composé de navetteurs et d'entreprises.

Investissement 4: Analyse du schéma d'essai avec remorques doubles

Une analyse portant sur l'efficacité de la conception, de la planification et des essais routiers est effectuée par la direction danoise des routes et l'autorité danoise de la circulation routière. Sur la base de l'analyse, il doit être possible de décider quelles reconstructions peuvent et doivent être effectuées afin d'assurer à la fois la sécurité du trafic et la fluidité du trafic sur le réseau routier concerné.

Investissement 5: Analyse du règlement sur le poids et les dimensions pour optimiser le transport lourd

Une analyse concernant le potentiel de réduction des émissions grâce à de nouveaux ajustements du règlement actuel sur le poids et les dimensions doit être effectuée. Outre l'estimation de la réduction potentielle des émissions, l'analyse doit également estimer les conséquences financières pour le secteur des transports et la société, telles que l'usure accrue des routes.

Investissement 6: programme en faveur des infrastructures pour les bicyclettes électriques

La mesure vise à augmenter le nombre de bornes de recharge accessibles au public pour les vélos électriques. L'investissement dans les infrastructures pour les vélos vise à promouvoir la mobilité durable et intelligente de la Commission européenne par la planification urbaine, y compris la connectivité avec les zones rurales et suburbaines, afin que les navetteurs disposent d'options de mobilité durable avec des bornes de recharge publiques accessibles aux vélos électriques.

Investissement 7: Investissements dans les pistes cyclables sur les routes nationales et système de subventions pour les vélos pour les municipalités

L'objectif de la mesure est de soutenir la construction d'infrastructures cyclables et d'améliorer l'accès des citoyens au réseau de routes cyclables. La mesure comprend des projets de pistes cyclables ainsi que des projets de connaissances et d'innovation.

Investissement 8: Régime de subventions en faveur des transbordeurs verts

Cette mesure vise à subventionner l'achat de transbordeurs à émissions nulles ou faibles ou la modernisation de transbordeurs existants.

E.2. Étapes, cibles, indicateurs et calendrier pour le suivi et la mise en œuvre du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif pour achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
41	5 - Transport routier durable - Re-priorisation de la taxe d'immatriculation des véhicules et faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques	Étape	Entrée en vigueur d'un acte juridique visant à redonner la priorité à la taxe d'immatriculation des véhicules et à la faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques.	L'acte juridique entre en vigueur.				T1	2021	Le jalon est atteint lorsque l'acte juridique visant à réduire la taxe d'immatriculation pour les voitures à émissions faibles ou nulles, à simplifier la taxe d'immatriculation pour la rendre dépendante uniquement de la valeur de la voiture et des émissions de CO2 et à étendre le régime spécial avec une taxe sur l'électricité faible à la recharge des voitures électriques entre en vigueur.
42	5 - Transports routiers durables - Augmentation temporaire de la prime de déchirage pour les vieilles voitures diesel	Objectif	36 000 vieilles voitures diesel sont mises au rebut en raison de l'augmentation de la prime à la démolition.		Numéro	17 000	36 000	T1	2022	<p>L'objectif est atteint lorsque le nombre de vieilles voitures diesel mises au rebut en raison de l'augmentation de la prime de déchirage passe à 36 000. Au total, 36 000 vieilles voitures diesel seront mises au rebut si le fonds total est utilisé d'ici à la fin de 2021. Les données sur le scénario de référence sont incertaines, mais elles sont estimées à 17 000 voitures diesel en 2021. Le régime devrait donc donner au moins 19 000 vieilles voitures diesel mises au rebut en 2021.</p> <p>L'objectif se réfère au nombre de vieilles voitures diesel qui sont mises au rebut en raison de l'augmentation de la prime de mise au rebut.</p> <p>La base juridique de l'initiative est le décret-loi no 516 du 24 mars 2021 https://www.retsinformation.dk/eli/ta/2021/516.</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif pour achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
43	5 - Transport routier durable - Re-priorisation de la taxe d'immatriculation des véhicules et faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques	Objectif	Voitures à émissions nulles immatriculées dans le parc automobile danois.		Numéro	0	264 275	T4	2025	Au moins 264 275 voitures à émissions nulles ont été immatriculées dans le parc automobile danois entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2025.
44	5 - Transports routiers durables - Test de développement de la tarification routière	Étape	Un accord politique a été adopté entre le gouvernement et une majorité du parlement sur la conduite du programme de test.	Accord conclu entre le gouvernement et une majorité du parlement sur la conduite du programme de test.				T4	2021	Un accord politique doit être trouvé sur la description du programme d'essais et l'organisation de l'essai. À cet égard, l'objectif de l'accord est de lancer des essais de développement de la tarification routière afin d'explorer des moyens efficaces de taxer la congestion et les dommages et les coûts de santé associés à la conduite. Aucune base juridique supplémentaire n'est nécessaire pour lancer le schéma d'essai.
45	5 - Transports routiers durables - Test de développement de la tarification routière	Étape	Documentation des résultats du programme d'essai sur la tarification routière.	Un rapport sur les résultats du schéma de test.				T1	2024	Les résultats du programme d'essais sur la tarification routière doivent être consignés dans un rapport.
46	5 - Transport routier durable - Analyse du règlement sur le poids et les dimensions pour optimiser le transport lourd	Étape	Publication d'un rapport sur l'analyse de la réglementation nationale relative au poids et aux dimensions.	Publication d'un rapport sur l'analyse de la réglementation nationale et sur le poids et les dimensions, qui devrait aider à quantifier les réductions				T4	2021	Une analyse concernant la réglementation nationale actuelle en matière de poids et de dimensions est publiée. L'analyse est fondée sur les données existantes et comprend une analyse coûts-avantages des réductions d'émissions potentielles et des conséquences financières potentielles, telles que l'usure des routes. L'analyse de la réglementation nationale en matière de poids et de dimensions donne lieu à un rapport final contenant des recommandations, y compris des propositions de modification de la réglementation nationale avec une

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif pour achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
				potentielles des émissions.						estimation des effets sur le climat, une description des conditions de sécurité routière et des coûts. Le rapport propose des actions conformes à l'exigence consistant à «ne pas causer de préjudice important».
47	5 - Transport routier durable - Partage de voitures et covoiturage (sensibilisation)	Objectif	Les campagnes d'information sur la congestion des transports et l'autopartage ont été exposées au moins 30 000 000 fois.		Numéro	0	30 000 000	T4	2022	<p>L'objectif est atteint lorsque la campagne a été exposée 30 000 000 fois à une personne réelle. La même personne réelle peut être exposée plusieurs fois. La campagne contiendra les éléments suivants.</p> <p>1. Afin d'informer sur les problèmes liés aux déchets de transport, la campagne présentera des statistiques sur: le temps passé dans les files d'attente sur les routes, le nombre moyen de personnes par voiture sur les routes et les problèmes dérivés liés aux émissions de CO2.</p> <p>2. Afin d'informer et de sensibiliser aux avantages de l'autopartage et du covoiturage, la campagne présentera les bonnes pratiques et les effets positifs de l'autopartage et du covoiturage (économiquement, pour le climat et l'aspect social positif)».</p>
48	5 - Transport routier durable - Analyse du schéma d'essai avec remorques doubles	Étape	Publication d'une analyse sur les remorques doubles analysant la sécurité routière, l'ingénierie des véhicules, l'ingénierie routière et les conditions environnementales.	Publication d'un rapport sur les résultats de l'analyse du schéma d'essai avec remorques doubles.				T4	2021	<p>L'analyse des remorques doubles aboutit à la publication d'un rapport contenant des recommandations finales, y compris des propositions relatives à un réseau routier pilote et une estimation des effets climatiques, des conditions de sécurité routière et des finances, y compris des investissements dans la reconstruction du réseau routier.</p> <p>Le rapport propose des actions conformes à l'exigence consistant à «ne pas causer de préjudice important».</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif pour achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
49	5 - Transport routier durable - Régime de subventions aux transbordeurs verts	Étape	Un accord politique sur la transition écologique des transbordeurs a été adopté par une majorité de partis au Parlement danois.	Le gouvernement et le parlement parviennent à un accord politique sur le secteur maritime vert spécifique, qui est signé et publié sur le site web du ministère concerné.				T2	2021	<p>Le gouvernement et le parlement sont parvenus à un accord politique sur le régime de subventions pour la transition écologique des ferries. Le régime de subvention cofinance l'acquisition de nouveaux transbordeurs verts, la modernisation de transbordeurs existants ou d'infrastructures de recharge. Les bénéficiaires sont les municipalités. Le pourcentage de subvention est de 15 à 25 %. Les critères suivants sont utilisés pour la subvention: l'effet CO2 et l'effet environnemental par DKK investi. Les fonds ne sont utilisés que pour des investissements dans, par exemple, de nouveaux transbordeurs verts, des travaux de modernisation ou d'autres infrastructures nécessaires, telles que des stations de recharge pour les transbordeurs.</p> <p>Aucune autre législation n'est nécessaire, étant donné que l'accord politique et la loi de finances de 2021 constituent la base juridique pertinente.</p> <p>Dans le contexte danois, les accords politiques tendent à refléter les étapes clés de l'élaboration des politiques, même pour les mesures de grande envergure, et offrent généralement une garantie suffisante que les mesures seront mises en œuvre. Ils garantissent la prévisibilité, la stabilité et l'efficacité de l'élaboration des politiques, engageant les partis sur plusieurs mandats parlementaires.</p>
51	5 - Transports routiers durables - Investissements dans les pistes cyclables dans les routes d'État et régime de	Objectif	La construction d'au moins 45 km de nouvelles pistes cyclables a été lancée.		Nombre de km	0	45	T4	2024	La direction danoise des routes accorde des fonds pour la construction d'au moins 45 km de nouvelles pistes cyclables. La construction des pistes cyclables doit être lancée pour les projets sur les routes nationales. Pour les bénéficiaires municipaux, des

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif pour achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	subventions aux vélos pour les municipalités									rapports d'achèvement de la construction des pistes cyclables doivent avoir été présentés.
52	5 - Transports routiers durables - Investissements dans les pistes cyclables dans les routes d'État et régime de subventions aux vélos pour les municipalités	Objectif	Rapports finaux de projets ou rapports de comptes de dépenses en capital pour 20 projets de vélos.		Numéro	0	20	T4	2025	Rapports finaux de projets ou rapports de comptes de dépenses <i>en capital (anlægsregnskab)</i> couvrant 20 projets de vélos.
53	5 - Transport routier durable - Projet d'infrastructure pour les vélos électriques	Objectif	Au moins 75 bornes de recharge pour vélos ont été construites.		Numéro	0	75	T4	2024	Les bénéficiaires du projet soumettent des rapports finaux pour au moins 75 stations de recharge de vélos construites avec un financement du régime en faveur d'infrastructures pour vélos électriques.

F. ÉLÉMENT 6: NUMÉRISATION

L'objectif de ce volet du plan danois pour la reprise et la résilience est de promouvoir une transformation numérique dans tous les secteurs de la société faisant progresser le bien-être et l'égalité, la croissance et l'emploi, la transition écologique et de préparer l'administration publique aux nouveaux défis dans ce domaine.

Les réformes de la numérisation et les investissements prévus au titre de ce volet contribuent à la transition numérique de l'économie et de la société et ont des retombées positives dans plusieurs domaines. En modernisant l'infrastructure numérique du pays, les citoyens et les entreprises auront un meilleur accès au secteur public. En outre, ces mesures renforcent la capacité institutionnelle et la résilience de l'administration publique par l'adoption de technologies numériques. Les efforts de numérisation contribuent à promouvoir une croissance intelligente, durable et inclusive et à accroître la productivité, qui a constitué un défi majeur pour le pays. L'extension de la couverture du haut débit rural à très haut débit aux zones rurales a le potentiel de relier les nouvelles PME à l'économie, renforçant ainsi la cohésion sociale et territoriale. L'objectif de la nouvelle «stratégie numérique» est de promouvoir une transition numérique juste et inclusive qui soutiendra l'amélioration des services sociaux et de la cohésion sociale par l'éducation et le renforcement des aptitudes et des compétences numériques.

Ces investissements et réformes contribuent aux recommandations par pays adressées au Danemark l'année dernière, sur la nécessité de «concentrer les investissements sur la transition numérique [...]»(recommandation par pays no 2, 2020) et, éventuellement, sur la nécessité de «concentrer la politique économique liée aux investissements sur l'éducation et les compétences»(recommandation par pays no 1, 2019).

F.1. Description des réformes et des investissements pour le soutien financier non remboursable

Réforme 1: Stratégie numérique

L'objectif de cette mesure est de relever les principaux défis numériques auxquels le Danemark est confronté. La mesure consiste en l'adoption d'une nouvelle stratégie numérique dans la loi de finances de 2022 et d'une nouvelle stratégie nationale de cybersécurité, ainsi qu'en l'octroi de financements à des projets.

Investissement 1: transition numérique et commerce des PME

Cet investissement prolonge un régime existant, *SME:Digital*, qui prévoit des subventions pour permettre aux petites et moyennes entreprises de numériser leurs activités. L'élargissement du régime est particulièrement important dans le contexte de la reprise économique, étant donné qu'il est particulièrement important de soutenir les petites et moyennes entreprises qui ont été les plus touchées par la crise.

Les petites et moyennes entreprises peuvent demander des subventions à condition que leurs projets renforcent leur utilisation de la technologie et contribuent à la croissance de l'entreprise. Le régime de subventions est ouvert aux demandes plusieurs fois par an, lorsque les demandes sont évaluées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Une subvention maximale de 100 000 DKK par entreprise est prévue.

Investissement 2: mise en commun du haut débit

Cet investissement prolongera un régime existant, *Bredbåndspuljen*, qui prévoit le déploiement d'un accès à l'internet à très haut débit (minimum 100 Mbps) dans les zones rurales du Danemark où la couverture existante est faible en raison de l'absence d'incitations suffisantes du marché. Le régime est un régime de financement fondé sur le demandeur pour les ménages et les entreprises.

F.2. Étapes, cibles, indicateurs et calendrier pour le suivi et la mise en œuvre du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objetif	Trimestre	Année	
54	6 - Numérisation - Stratégie numérique	Étape	Adoption d'une nouvelle «stratégie numérique» dans la loi de finances de 2022 et du plan de mise en œuvre.	Le gouvernement danois finalise les négociations avec les partis politiques afin d'adopter une version finale qui sera mise en œuvre dans la loi de finances pour 2022 et un plan de mise en œuvre correspondant.				T1	2022	1) Sur la base des recommandations du «partenariat numérique» et à la suite de négociations avec les partis politiques en vue de l'adoption d'une stratégie finale, les initiatives ayant des coûts sont intégrées dans la loi de finances 2022. 2) La stratégie répondra aux principaux défis recensés par le partenariat numérique. Les objectifs de la «stratégie numérique» sont les suivants: 1. Créer le secteur public numérique de demain en modernisant en permanence l'infrastructure numérique pour répondre aux besoins de tous les citoyens et de toutes les entreprises et renforcer la connectivité. 2. Garantir les professions et les emplois numériques de demain en renforçant la numérisation au sein des entreprises et de l'industrie, en soutenant la croissance et le commerce des biens et des services. 3. Créer de meilleures possibilités de cocréation et d'innovation en utilisant les nouvelles technologies et les partenariats public-privé pour rationaliser et améliorer les services numériques publics, accélérer la transition numérique des entreprises et soutenir l'atténuation du changement climatique. 4. Créer une société fondée sur les données en favorisant un meilleur accès aux données, des infrastructures de données sécurisées et interopérables et un cadre réglementaire adapté au numérique afin d'améliorer la numérisation des PME, des systèmes de santé et des services numériques. 5. Créer un cadre pour le Danemark adapté à un avenir numérique tout en préservant le meilleur de la société en renforçant la cybersécurité et la sécurité de l'information, les aptitudes et les compétences numériques au profit de tous les citoyens, entreprises et employés 3) Le ministère des finances fournit un «plan de mise en œuvre». Il s'agit notamment d'une liste de mesures convenues dans le cadre de la nouvelle stratégie numérique pour atteindre les cinq objectifs, y compris des descriptions

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objetif	Trimestre	Année	
										détaillées des initiatives concrètes, des groupes cibles, du financement et des coûts conformément au règlement (UE) no 241/2021. Le plan de mise en œuvre comprend également la répartition budgétaire entre les différents objectifs, les ministères/agences responsables et une liste des actes réglementaires et législatifs pertinents qui doivent être modifiés.
57	6 - Numérisation - Stratégie pour le secteur public numérique et les services du futur	Objectif	Au moins 7 autorités publiques ont reçu un financement pour des projets d'IA.		Numéro	0	7	T4	2025	Au moins sept autorités publiques ont reçu des financements pour des projets d'IA.
58	6 - Numérisation - Stratégie pour les professions et les emplois numériques de demain	Objectif	Au moins 500 entreprises ont reçu des financements pour des projets numériques.		Numéro	0	500	T4	2025	Au moins 500 entreprises ont reçu des financements pour des projets numériques.
59	6 - Numérisation - Cadre pour l'innovation, les partenariats public-privé et l'utilisation des nouvelles technologies	Objectif	Au moins 15 autorités publiques ont reçu un financement pour des projets de nouvelles technologies menés en collaboration avec une entité privée.		Numéro	0	15	T4	2025	Au moins 15 autorités publiques ont reçu un financement pour des projets de nouvelles technologies (<i>nye teknologier</i>) menés en collaboration avec une entité privée.
60	6 - Numérisation - Cadre pour une société fondée sur les données	Objectif	Au moins quatre institutions publiques ont reçu des fonds pour		Numéro	0	4	T4	2025	Au moins quatre institutions publiques ont reçu des fonds pour soutenir la réutilisation des données.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
			soutenir la réutilisation des données.							
61	6 - Numérisation - Un cadre pour le Danemark adapté à un avenir numérique (sous-réforme 5)	Étape	Adoption d'une nouvelle stratégie nationale de cybersécurité.	Le gouvernement adopte une nouvelle stratégie nationale de cybersécurité.				T4	2022	Une condition préalable au développement numérique au Danemark est une attention soutenue portée à la cybersécurité. L'objectif sera atteint lorsque le Danemark aura adopté une nouvelle stratégie en matière de cybersécurité et de sécurité de l'information dans le but général de renforcer et de protéger les secteurs public et privé contre de nouveaux domaines d'attaque et de vulnérabilités potentielles et de contribuer ainsi à protéger la société danoise également à l'avenir.
62	6 - Numérisation - Pool haut débit	Objectif	Au moins 3 500 ménages et/ou entreprises couverts par l'internet à très haut débit (connexion d'au moins 100 Mbps).		Numéro	0	3 500	T1	2022	L'objectif est atteint lorsqu'au moins 3 500 ménages et/ou entreprises couverts par l'internet à très haut débit (connexion d'au moins 100 Mbps) ne disposaient pas d'une telle connexion auparavant.
63	6 - Numérisation - Transition numérique et commerce des PME	Objectif	Au moins 550 PME ont reçu des financements pour des projets numériques.		Numéro	0	550	T4	2023	L'objectif est atteint lorsqu'au moins 550 PME ont reçu un financement pour des projets numériques conformément aux critères d'éligibilité du régime.

G. ÉLÉMENT 7 : INVESTIR DANS LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT VERTS

L'objectif général du volet «Investir dans la recherche et le développement verts» du plan danois pour la reprise et la résilience est de relever les défis liés à la réalisation des objectifs du Danemark visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici à 2030 et à atteindre la neutralité climatique en 2050. Pour atteindre ces objectifs, le plan danois inclut les investissements nécessaires dans la recherche et le développement afin de compléter les politiques climatiques existantes.

Les mesures du volet visent à inciter les secteurs public et privé à stimuler la recherche et le développement, en particulier dans le domaine des technologies vertes innovantes. Les objectifs du volet sont de créer un potentiel de croissance à long terme, d'anticiper la transition écologique en investissant dans de nouvelles technologies vertes et de diversifier la recherche en encourageant les entités privées et publiques à collaborer.

Le volet se compose d'un programme de recherche, structuré en quatre investissements, et d'une réforme visant à déduire les impôts sur les dépenses privées de recherche et de développement en 2022.

Le programme de recherche est structuré en au moins quatre partenariats public-privé, appelés «partenariats verts», afin d'élaborer des solutions à quatre défis fondés sur des missions, à savoir la réduction des émissions dans les secteurs des transports, de l'agriculture, de l'alimentation et des déchets.

Les bénéficiaires peuvent demander un financement pour des projets tout au long de la chaîne de valeur ainsi que pour des projets de démonstration et de développement. Le financement est destiné à couvrir les coûts de recherche des cinq premières années et sera complété ultérieurement par d'autres sources de financement en dehors de la facilité pour la reprise et la résilience.

Le programme de recherche est géré par *le Fonds pour l'innovation Danemark*, qui est un organisme indépendant au sein de l'administration publique. La sélection des bénéficiaires s'effectue dans le cadre d'une procédure d'appel en deux phases. Premièrement, les acteurs intéressés élaboreront une feuille de route afin de proposer des idées pour les axes de travail et les activités visant à surmonter les défis auxquels le Danemark est confronté en matière de recherche et de développement. Un groupe d'experts aidera le Fonds pour l'innovation au Danemark à sélectionner une feuille de route pour chaque mission au plus tard le 30 juin 2021.

Lorsque les feuilles de route auront été sélectionnées, le Fonds pour l'innovation du Danemark annoncera un appel à partenariats. La sélection des partenariats est fondée sur un processus d'évaluation géré par le Fonds pour l'innovation du Danemark. Il peut y avoir plus d'un partenariat au sein de chaque mission. Le Fonds pour l'innovation du Danemark sélectionne les partenariats au plus tard le 31 décembre 2021. Le financement est versé au partenariat vert au plus tard le 31 décembre 2022.

Afin de stimuler davantage la transition écologique et d'encourager les entreprises à investir dans des solutions innovantes en matière de recherche et de développement, le volet contient également une mesure visant à étendre la base d'amortissement et de déduction des dépenses de recherche et de développement dans les entreprises privées. L'objectif de cette mesure est d'inciter les entreprises à augmenter leurs dépenses globales en recherche et développement, y compris en encourageant les petites entreprises à s'engager dans la recherche et le développement. Sur la base de données historiques, le gouvernement danois s'attend à ce que 40 % des investissements dans la recherche et le développement soient réalisés dans des mesures clairement numériques.

Ces investissements et réformes contribuent aux recommandations par pays adressées au Danemark en 2020 et 2019, à savoir «*Soutenir une stratégie d'innovation intégrée dotée d'une base d'investissement plus large*» (recommandations par pays 1.2, 2019 et RPP 2.6, 2020) et «*Concentrer les investissements sur la transition écologique*» (recommandations par pays 2.3, 2020) et

«Concentrer *les investissements sur la recherche et l'innovation*» (recommandations par pays 2.5, 2020).

G.1. Description des réformes et des investissements pour le soutien financier non remboursable

Investissement 1: captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2

L'investissement «captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2» est la première des quatre missions du programme de recherche visant à accélérer le développement de solutions technologiques respectueuses du climat.

Les partenariats dans le cadre de cette mission ont pour objectifs de développer des solutions rentables de captage du CO2 provenant des plus grands émetteurs ou de l'atmosphère et de stocker le carbone ou de l'utiliser dans de nouvelles sources d'énergie neutres pour le climat. Pour atteindre ces objectifs, les partenariats créent des incitations économiques à l'utilisation du captage et du stockage du carbone ou de l'utilisation du CO2 et renforcent la recherche sur les conditions géologiques préalables au stockage du CO2 au Danemark, en développant les matériaux de captage du carbone et en développant des méthodes d'analyse susceptibles de surveiller et de prévenir les fuites.

Lors de l'examen des demandes relatives à cette mission, le Fonds pour l'innovation Danemark devrait tenir compte de la relation avec le projet de développement et de démonstration de sites de stockage de CO2 dans des champs pétroliers et gaziers épuisés dans le secteur danois de la mer du Nord, qui est lancé dans le cadre du volet 2.3 «Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone», afin d'éviter tout chevauchement.

Investissement 2: Carburants verts pour les transports et l'industrie

L'investissement «carburants verts pour les transports et l'industrie» est la deuxième des quatre missions du programme de recherche visant à accélérer le développement de solutions technologiques respectueuses du climat.

L'objectif de cette mission est de développer de nouvelles solutions pour créer de nouveaux carburants verts, y compris l'hydrogène vert, et de démontrer comment les systèmes Power-to-X peuvent être intégrés dans le système énergétique global. Investir dans des efforts ciblés de recherche, de développement et de démonstration pour amener les carburants verts actuellement coûteux à un niveau de maturité technologique devrait faciliter l'utilisation commerciale et le déploiement de ces technologies à plus grande échelle.

Investissement 3: Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement

L'investissement «Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement» est la troisième des quatre missions du programme de recherche visant à accélérer le développement de solutions technologiques respectueuses du climat.

L'objectif de cette mission est d'accroître les investissements dans les nouvelles technologies afin de repousser davantage les limites de la réduction des émissions dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, tout en maintenant une production et des revenus durables. Le type d'activités à financer comprend la recherche et l'innovation dans les nouvelles techniques de sélection, le développement de l'agriculture de précision et la mise en place de nouveaux systèmes de culture et de fertilisation plus efficaces.

Investissement 4: économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles

L'investissement «économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles» est la quatrième des quatre missions du programme de recherche visant à accélérer le développement de solutions technologiques respectueuses du climat.

L'objectif de cette mission est de mettre au point des solutions pour accroître la productivité des ressources, réduire les déchets plastiques et textiles et accroître l'utilisation de matériaux réutilisables. La mission finance des projets de recherche visant à aborder toutes les étapes de la chaîne de valeur afin de réduire les déchets, allant de la conception des produits au comportement des consommateurs.

Investissement 5: mesures incitatives pour stimuler la R&D dans les entreprises

La mesure consiste à étendre la base d'amortissement et la base de déduction de toutes les dépenses de recherche et de développement du secteur privé de 130 % par rapport à l'exercice 2022. La loi établissant la déduction est adoptée et prend effet au cours de l'exercice 2022.

L'objectif de cette mesure est de concentrer en début de période les investissements dans la recherche et le développement, tant dans le contexte de la reprise que dans les années à venir, en incitant les entreprises à augmenter leurs dépenses globales en matière de recherche et de développement.

La déduction devrait également encourager les petites entreprises à s'engager de plus en plus dans la recherche et le développement, puisqu'elles sont également admissibles à la déduction.

La recherche et le développement liés à l'exploration et à l'extraction de combustibles fossiles et de matières premières ne donnent pas droit à la déduction fiscale.

G.2. Étapes, cibles, indicateurs et calendrier pour le suivi et la mise en œuvre du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
64	7 - Recherche de solutions vertes: captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2	Étape	Sélection des feuilles de route des missions pour le «captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2».	Le Fonds pour l'innovation du Danemark a sélectionné les feuilles de route pour la mission «captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2».				T3	2021	Le Fonds pour l'innovation du Danemark a sélectionné les feuilles de route afin de proposer des idées pour les axes de travail et les activités visant à surmonter les défis auxquels le Danemark est confronté en matière de recherche et de développement, dans le cadre de la mission «captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2» sur la base d'un appel ouvert.
65	7 - Recherche de solutions vertes: captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2	Objectif	Sélection de partenariats pour le «captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2».		Numéro	0	1	T1	2022	Le Fonds pour l'innovation Danemark a sélectionné un ou plusieurs partenariats public-privé pour la mission «captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2» sur la base d'un appel ouvert à la suite de la sélection des feuilles de route visées au jalon 64. Le cahier des charges de l'appel à propositions ouvert comprend des critères d'éligibilité qui garantissent que les projets sélectionnés sont conformes aux orientations techniques «Ne pas causer de préjudice important» (2021/C58/01) grâce à l'utilisation d'une liste d'exclusion et à l'exigence de conformité avec la législation environnementale pertinente de l'UE et nationale.
66	7 - Recherche de solutions vertes: captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2	Objectif	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un financement pour le «captage et le stockage du carbone		Numéro	0	1	T4	2022	Au moins un partenariat public-privé sur le «captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2» avec la participation des partenaires publics et privés concernés a été mis en place et a reçu un financement du Fonds pour l'innovation du Danemark.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
			ou l'utilisation du CO2».							
67	7 - Recherche sur les solutions vertes: les carburants verts pour les transports et l'industrie	Étape	Sélection des feuilles de route des missions pour les «carburants verts pour les transports et l'industrie».	Le Fonds pour l'innovation Danemark a sélectionné les feuilles de route pour la mission «carburants verts pour les transports et l'industrie».				T3	2021	Le Fonds pour l'innovation du Danemark a sélectionné les feuilles de route afin de proposer des idées pour les axes de travail et les activités visant à surmonter les défis auxquels le Danemark est confronté en matière de recherche et de développement, dans le cadre de la mission «carburants verts pour les transports et l'industrie», sur la base d'un appel ouvert.
68	7 - Recherche sur les solutions vertes: les carburants verts pour les transports et l'industrie	Objectif	Sélection de partenariats pour les «carburants verts pour les transports et l'industrie».		Numéro	0	1	T1	2022	Le Fonds pour l'innovation Danemark a sélectionné un ou plusieurs partenariats public-privé pour la mission «captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2» sur la base d'un appel ouvert à la suite de la sélection des feuilles de route visées au jalon 67. Le cahier des charges de l'appel à propositions ouvert comprend des critères d'éligibilité qui garantissent que les projets sélectionnés sont conformes aux orientations techniques «Ne pas causer de préjudice important» (2021/C58/01) grâce à l'utilisation d'une liste d'exclusion et à l'exigence de conformité avec la législation environnementale pertinente de l'UE et nationale.
69	7 - Recherche sur les solutions vertes: les carburants verts pour les transports et l'industrie	Objectif	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un financement dans le domaine des		Numéro	0	1	T4	2022	Au moins un partenariat public-privé sur le «captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2» avec la participation des partenaires publics et privés concernés a été mis en place et a reçu un financement du Fonds pour l'innovation du Danemark.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
			«carburants verts pour les transports et l'industrie».							
70	7 - Recherche de solutions vertes: agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement	Étape	Sélection de feuilles de route pour les missions «Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement».	Le Fonds pour l'innovation du Danemark a sélectionné les feuilles de route pour la mission «Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement».				T3	2021	Le Fonds pour l'innovation du Danemark a sélectionné les feuilles de route afin de proposer des idées pour les axes de travail et les activités visant à surmonter les défis auxquels le Danemark est confronté en matière de recherche et de développement dans le cadre de la mission «Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement», sur la base d'un appel ouvert.
71	7 - Recherche de solutions vertes: agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement	Objectif	Sélection de partenariats pour «une agriculture et une production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement».		Numéro	0	1	T1	2022	Le Fonds pour l'innovation Danemark a sélectionné un ou plusieurs partenariats public-privé pour la mission «Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement» sur la base d'un appel ouvert à la suite de la sélection des feuilles de route visées au jalon 70. Le cahier des charges de l'appel à propositions ouvert comprend des critères d'éligibilité qui garantissent que les projets sélectionnés sont conformes aux orientations techniques «Ne pas causer de préjudice important» (2021/C58/01) grâce à l'utilisation d'une liste d'exclusion et à l'exigence de conformité avec la législation environnementale pertinente de l'UE et nationale.
72	7 - Recherche de solutions vertes: agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement.	Objectif	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un		Numéro	0	1	T4	2022	Au moins un partenariat public-privé sur l'«agriculture et la production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement», avec la participation des partenaires publics et privés concernés, a été mis en place et a reçu un

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
			financement dans le domaine de l'«agriculture et de la production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement».							financement du Fonds pour l'innovation du Danemark.
73	7 - Recherche en solutions vertes: économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles.	Étape	Sélection de feuilles de route pour une «économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles».	Le Fonds pour l'innovation du Danemark a sélectionné les feuilles de route pour la mission «captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2».				T3	2021	Le Fonds pour l'innovation du Danemark a sélectionné les feuilles de route afin de proposer des idées pour les axes de travail et les activités visant à surmonter les défis auxquels le Danemark est confronté en matière de recherche et de développement dans le cadre de la mission «économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles», sur la base d'un appel ouvert.
74	7 - Recherche en solutions vertes: économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles	Objectif	Sélection de partenariats pour «une économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles».		Numéro	0	1	T1	2022	Le Fonds pour l'innovation Danemark a sélectionné un ou plusieurs partenariats public-privé pour la mission «Économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles» sur la base d'un appel ouvert à la suite de la sélection des feuilles de route visées au jalon 73. Le cahier des charges de l'appel à propositions ouvert comprend des critères d'éligibilité qui garantissent que les projets sélectionnés sont conformes aux orientations techniques «Ne pas causer de préjudice important» (2021/C58/01) grâce à l'utilisation d'une liste d'exclusion et à l'exigence de conformité avec la législation

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/ Objectif	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										environnementale pertinente de l'UE et nationale.
75	7 - Recherche en solutions vertes: économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles	Objectif	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a reçu un financement sur «l'économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles».		Numéro	0	1	T4	2022	Au moins un partenariat public-privé sur «l'économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles», avec la participation de partenaires publics et privés concernés, a été mis en place et a reçu un financement du Fonds pour l'innovation du Danemark.
76	7 - Recherche et développement verts - Incitations à stimuler la R&D dans les entreprises	Étape	Le projet de loi sur les déductions pour travaux de recherche et développement entre en vigueur.	Le projet de loi sur les déductions pour les travaux de recherche et de développement a été adopté par le parlement danois et entre en vigueur.				T2	2021	Le projet de loi sur les déductions pour les travaux de recherche et de développement a été adopté par le parlement danois et est entré en vigueur. La mesure prolonge la base d'amortissement et la base de déduction pour toutes les dépenses de recherche et développement du secteur privé de 130 % par rapport à l'exercice 2022. Les déductions pour travaux de recherche et de développement sont effectives à compter de la date prévue par la loi.
77	7 - Recherche et développement verts - Incitations à stimuler la R&D dans les entreprises	Objectif	500 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par les déductions pour des travaux de recherche et de développement.		Numéro	0	500	T3	2023	Extrait de données montrant que 500 entreprises ont utilisé la déduction pour des travaux de recherche et de développement.

H. ÉLÉMENT 8: REPOWEREU

Le chapitre REPowerEU du PRR danois s'articule autour de cinq mesures principales et vise à renforcer le secteur énergétique danois et à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles.

Ce chapitre du plan danois pour la reprise et la résilience devrait contribuer à la réalisation des objectifs ambitieux du pacte vert pour l'Europe, ainsi que de l'objectif national consistant à réduire de 70 % les émissions de gaz à effet de serre du Danemark d'ici à 2030 (par rapport au niveau de 1990). Ce chapitre contribue à faire progresser le plan du Danemark visant à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2045. Les initiatives relevant de ce chapitre complètent et renforcent certaines des mesures figurant dans le PRR danois initial.

Les objectifs du chapitre REPowerEU sont les suivants:

- renforcer l'efficacité énergétique i) en simplifiant et en accélérant les procédures administratives et les procédures d'autorisation pour le déploiement de projets de chauffage urbain, et ii) en subventionnant le remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz par des solutions de chauffage vertes à partir de sources renouvelables;
- accroître la part des énergies renouvelables et accélérer leur déploiement i) en simplifiant et en accélérant l'octroi de permis pour les projets dans ce domaine, ii) en encourageant le développement de la capacité éolienne en mer;
- lutter contre la précarité énergétique en subventionnant l'installation de solutions de chauffage écologique et en rationalisant les procédures applicables à ces installations; et
- doter la main-d'œuvre des aptitudes et des compétences nécessaires à la réalisation des objectifs en matière d'énergie et de climat en soutenant les initiatives de renforcement des compétences vertes.

Trois des cinq mesures du chapitre se caractérisent par une dimension ou un effet transfrontière et plurinational. Les mesures relatives aux énergies renouvelables et au remplacement des brûleurs au pétrole et des fours à gaz devraient contribuer à réduire la dépendance de l'Union à l'égard des combustibles fossiles, à garantir l'approvisionnement énergétique dans l'Union et à améliorer positivement l'équilibre entre l'offre et la demande, avec des effets transfrontières potentiels.

Le chapitre REPowerEU contribue en particulier à donner suite aux recommandations par pays 2022.1, 2022.4 et 2023.4:

- RPP 2022.1.2: recommandation visant à accroître les investissements publics en faveur des transitions écologique et numérique et de la sécurité énergétique, en tenant compte de l'initiative REPowerEU, y compris en recourant à la facilité pour la reprise et la résilience et à d'autres fonds de l'Union;
- RPP 2022.4.1 et RPP 2023.4.1 et 2: recommandation visant à réduire la dépendance globale à l'égard des combustibles fossiles et à diversifier davantage l'approvisionnement énergétique;
- RPP 2022.4.2 et RPP 2023.4.4: recommandation visant à contribuer à la décarbonation de l'économie en accélérant le déploiement des énergies renouvelables, notamment en introduisant des réformes visant à simplifier et à accélérer les procédures administratives et les procédures d'autorisation, en modernisant les réseaux de transport d'énergie, en augmentant les interconnexions avec les pays voisins et en améliorant l'efficacité énergétique;
- RPP 2022.4.4: recommandation visant à améliorer l'efficacité énergétique; et
- RPP 2023.4.6 et 7: recommandation visant à assurer un meilleur déploiement des sources de chauffage décarbonées et à intensifier les efforts stratégiques visant à fournir et à acquérir les compétences nécessaires à la transition écologique.

Aucune mesure relevant de cette composante ne devrait causer de préjudice important aux objectifs environnementaux au sens de l'article 17 du règlement (UE) 2020/852, compte tenu de la description

des mesures et des mesures d'atténuation énoncées dans le plan pour la reprise et la résilience conformément aux orientations techniques DNSH (2021/C58/01).

H.1. Description des réformes et des investissements pour le soutien financier non remboursable

Réforme 1: état-major national de crise énergétique (NEKST)

L'objectif de la mesure est de contribuer au déploiement de solutions de chauffage vertes et de projets d'énergie renouvelable à terre. La mesure consiste à créer NEKST, à publier ses recommandations et à prendre des mesures de suivi.

Investissement 1: Soutenir le déploiement de l'énergie éolienne

L'objectif de la mesure est de contribuer à l'expansion de l'énergie éolienne. Cette mesure se compose de deux sous-mesures.

- I. **Sous-mesure 1:** Préparation et publication d'au moins un appel d'offres pour 4 GW d'énergie éolienne offshore.
- II. **Sous-mesure 2:** publication d'un rapport numérique sur l'inspection/filtrage des zones d'éoliennes en mer au Danemark.

Investissement 2: renforcement des compétences vertes

L'objectif de la mesure est de soutenir le perfectionnement écologique de la main-d'œuvre. La mesure consiste à verser des subventions pour des activités de renforcement des compétences vertes.

Investissement 3: mesure renforcée: remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz

L'objectif de cette mesure est d'intensifier l'investissement 1: remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz au titre du volet 3. Cette mesure consiste à remplacer les fours à gaz ou les brûleurs à mazout par des pompes à chaleur ou du chauffage urbain.

Investissement 4: mesure à plus grande échelle: efficacité énergétique dans l'industrie

L'objectif de cette mesure est d'accroître l'investissement 2: Efficacité énergétique dans l'industrie au titre du volet 3. La mesure consiste à soutenir des projets d'efficacité énergétique dans l'industrie.

H.2. Étapes, cibles, indicateurs et calendrier pour le suivi et la mise en œuvre du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
78	8 – REPowerEU – Personnel national de crise énergétique (NEKST)	Étape	Intégration de «NEKST» dans les lois de finances pour les années 2023 et 2024 et publication du rapport d'avancement.	NEKST intégré dans les lois de finances pour 2023 et 2024. Recommandations NEKST publiées sur le site web du ministère du climat, de l'énergie et des services publics.				T2	2024	<p>Sur la base de l'accord de coalition gouvernementale du 14 décembre 2022 visant à établir «NEKST», les initiatives visant à mettre en place NEKST sont intégrées dans les lois de finances pour 2023 et 2024, respectivement.</p> <p>Les recommandations des groupes de travail NEKST 1 et 2 sont publiées sur le site web du ministère du climat, de l'énergie et des services publics. Ces recommandations comprennent une description des initiatives concrètes et des mesures administratives recommandées, y compris les besoins recensés en matière de mesures réglementaires ou législatives. Dès sa publication, le Parlement danois en est informé.</p>
79	8 – REPowerEU – Personnel national de crise énergétique (NEKST)	Étape	Mise en œuvre de mesures sur le réseau de chauffage.	Des mesures relatives au réseau de chauffage ont été mises en œuvre.				T2	2026	<p>- Des orientations à l'intention des entreprises de chauffage urbain et/ou des municipalités sur l'optimisation du processus pour les projets de chauffage urbain et sur la couverture des coûts du réseau de chauffage urbain ont été publiées respectivement sur les sites web du ministère du climat, de l'énergie et des services publics et de l'Agence danoise de l'énergie.</p> <p>- Des actes juridiques fixant une période d'amortissement maximale de 45 ans pour les gazoducs et les vannes associées pour le transport et la distribution d'eau chauffée, de vapeur ou de gaz (à l'exclusion du gaz naturel) et abrogeant le plafond de</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										<p>prix pour les entreprises fournissant de la chaleur excédentaire sont entrés en vigueur.</p> <p>- Au moins 50 municipalités qui ont fourni du gaz pour le chauffage ont approuvé au moins une proposition de projet pour le chauffage urbain.</p>
81	8 – REPowerEU – Personnel national de crise énergétique (NEKST)	Étape	Actes juridiques sur le déploiement des énergies renouvelables.	Les actes juridiques sont entrés en vigueur.				T2	2026	<p>Les actes juridiques sont entrés en vigueur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmenter les taux du système de primes aux énergies renouvelables (VE-bonusordningen) et du Fonds vert (<i>Grøn pulje</i>); - établir une base juridique pour accorder des dérogations à la conservation de la nature et à d'autres règles dans les zones désignées comme parcs énergétiques pour l'établissement d'installations d'énergie renouvelable; - allouer au moins 200 millions de DKK dans la loi de finances 2026 pour les subventions municipales aux énergies renouvelables; - la modification des règles de traitement des affaires dans les commissions d'appel pour les projets liés à l'établissement de centrales éoliennes ou solaires; - réduire la période minimale de consultation publique sur les rapports d'impact sur l'environnement de huit semaines à 30 jours; - exemptant les câbles souterrains conçus pour des tensions supérieures à 100 kV et les installations de sous-stations associées d'une décision d'examen préalable en vertu de la loi sur l'évaluation des

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										incidences sur l'environnement (Miljøvurderingsloven); - l'introduction d'un plafond sur le délai de traitement des recours liés aux décisions relatives à la mise en place d'énergies renouvelables.
82	8 – REPowerEU – Préparation de l'éolien en mer de 4 gigawatts (GW)	Étape	Préparation et publication d'un appel d'offres pour l'éolien offshore de 4 GW.	Au moins un appel d'offres pour l'éolien offshore de 4 GW a été préparé et publié.				T1	2026	Préparation et publication d'au moins un appel d'offres pour l'éolien offshore de 4 GW. Les travaux préparatoires comprennent des travaux analytiques, techniques et juridiques pour la préparation de l'appel d'offres, le dialogue sur le marché et la procédure d'appel d'offres.
83	8 – REPowerEU – Contrôle des zones pour l'éolien en mer au Danemark	Étape	Publication d'un rapport numérique sur l'inspection/filtrage des zones d'éoliennes en mer au Danemark.	Rapport numérique sur le filtrage des zones d'éoliennes en mer au Danemark publié par l'Agence danoise de l'énergie.				T2	2026	L'Agence danoise de l'énergie publie un rapport numérique sur l'inspection/filtrage des zones d'éoliennes en mer au Danemark. Le rapport comprend au moins: - une cartographie de sensibilité; - une évaluation des effets cumulatifs du déploiement éolien en mer à grande échelle; et - une évaluation des possibilités de coexistence entre l'éolien en mer et d'autres activités en mer.
86	8 – REPowerEU – Renforcement des compétences vertes	Étape	Mise en œuvre pratique des fonds verts de renforcement des compétences	Conclusion d'un accord pour la mise en œuvre pratique des fonds de renforcement des compétences vertes entre le gouvernement et les				T4	2024	Le jalon sera atteint avec la conclusion d'un accord sur la mise en œuvre pratique des fonds pour le renforcement des compétences vertes entre le gouvernement et les parties à l'accord politique sur la réforme de la fiscalité verte pour l'industrie à partir du 24 juin 2022. L'accord sur la mise en œuvre pratique des fonds comprend un engagement budgétaire d'au

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
				parties à l'accord politique sur la réforme de la fiscalité verte à partir du 24 juin 2022						moins 207 800 000 DKK et prévoit que les fonds seront utilisés pour: <ol style="list-style-type: none"> les investissements en équipements, y compris une description de la manière dont les investissements en équipements sont censés contribuer au développement des compétences et des connaissances liées aux technologies vertes et à la durabilité; le développement des compétences des enseignants, y compris une description du lien entre la formation des enseignants et les cours consacrés aux technologies vertes et à la durabilité; l'élaboration et la mise à l'essai de cours de formation, y compris une description de la manière dont ces cours contribuent au renforcement des compétences écologiques et de la manière dont les enseignants ou les instructeurs compétents en la matière dans l'(les) école(s) ou l'(les) institution(s) doivent être associés au processus de développement et de mise à l'essai.
88	8 – REPowerEU – Renforcement des compétences vertes	Objectif	Déboursement de la subvention		millions de DKK		187.02	T3	2026	Des subventions d'un montant de 187 020 000 DKK ont été versées aux bénéficiaires pour des activités de renforcement des compétences vertes, y compris le développement de cours de formation, des investissements dans l'équipement ou le renforcement des compétences des enseignants.
89	8 – REPowerEU – Remplacement des	Objectif	Au moins 27 583 brûleurs à mazout ou fours à gaz ont été remplacés par		Numéro	0	27 583	T2	2026	Au moins 27 583 brûleurs à mazout ou fours à gaz ont été remplacés par des pompes à chaleur ou des systèmes de chauffage urbain.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	brûleurs à mazout et des fours à gaz		des chauffages urbains ou des pompes à chaleur							
94	8 – Mesure renforcée REPowerEU: l'efficacité énergétique dans l'industrie	Objectif	Au moins 430 318 MWh/an d'économies d'énergie calculées.		MWh/an	0	430 318	T2	2026	Une lettre de paiement a été envoyée aux bénéficiaires pour les projets d'efficacité énergétique. Le montant total des économies d'énergie calculées est d'au moins 430 318 MWh/an.

I. COMPOSANT 9: AUDIT ET CONTRÔLE

I.1. Description de la réforme

Réforme 1: Dispositions relatives au cadre de contrôle du plan pour la reprise et la résilience

L'objectif général des mesures est d'améliorer le cadre de contrôle du plan danois pour la reprise et la résilience. Afin de garantir que le système de répertoires est pleinement opérationnel et fonctionnel, le Danemark fournit un ensemble de données complet et fiable collecté et stocké conformément à l'article 22, paragraphe 2, point d), du règlement FRR. En outre, le ministère danois des finances adopte également un plan d'action relatif à la stratégie de lutte contre la fraude et la corruption afin d'assurer une mise en œuvre efficace des objectifs fixés dans la présente stratégie.

I.2. Étapes, cibles, indicateurs et calendrier de suivi et de mise en œuvre

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/objectif	Nom de la mesure	Indicateur qualitatif (pour les jalons)	Indicateur quantitatif (pour les objectifs)			Calendrier indicatif d'achèvement		Description et définition claire de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Données de référence	Objectif	Trimestre	Année	
92	9 – Audit et contrôle	Étape	Système de répertoire	Ensemble de données complet et fiable conformément à l'article 22, paragraphe 2, point d), du règlement FRR.				T4	2023	<p>Un système de répertoire pour le suivi de la mise en œuvre du plan est fonctionnel et opérationnel.</p> <p>Le système comprend, au minimum, les fonctionnalités suivantes:</p> <p>a) la collecte de données et le suivi de la réalisation des jalons et cibles;</p> <p>b) la collecte, le stockage et la garantie de l'accès aux données requises par l'article 22, paragraphe 2, point d) i) à iii), du règlement FRR.</p> <p>Le ministère des finances présente un ensemble de données complet et fiable collecté et stocké conformément à l'article 22, paragraphe 2, point d) i) à iii), du règlement FRR.</p>
93	9 – Audit et contrôle	Étape	Adoption d'un plan d'action relatif à la stratégie de lutte contre la fraude et la corruption.	Adoption du plan d'action relatif à la stratégie de lutte contre la fraude et la corruption.				T4	2023	Le ministère des finances adopte la stratégie de lutte contre la fraude et la corruption au titre de la FRR, puis les organismes chargés de la mise en œuvre adoptent un plan d'action fixant le calendrier détaillé de l'introduction effective de la stratégie dans leurs systèmes de contrôle interne.

2. Coût total estimé du plan pour la reprise et la résilience

Le coût total estimé du plan pour la reprise et la résilience du Danemark est de 13 477 000 000 DKK, soit 1 781 489 765 EUR sur la base du taux de référence de la BCE de DKK EUR du 30 avril 2021 pour le plan initial, sur la base du taux de référence de la BCE de DKK EUR du 31 mai 2023 pour le chapitre REPowerEU et sur la base du taux de référence de la BCE de DKK EUR du 2 mars 2026.

Le coût total estimé du chapitre REPowerEU est de 2 251 999 996 DKK, soit 271 941 620 EUR sur la base du taux de référence de la BCE de 2 251 999 996 DKK au 31 mai 2023. En particulier, le coût total estimé des mesures visées à l'article 21 quater, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) 2023/435 est de 0 EUR, tandis que le coût des autres mesures du chapitre REPowerEU est de 271 941 620 EUR.

SECTION 2: SOUTIEN FINANCIER

1. Contribution financière

Les tranches visées à l'article 2, paragraphe 2, sont organisées de la manière suivante:

1.1. Première tranche (soutien non remboursable):

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom
31	4 - Réforme de la fiscalité verte - Fenêtre d'investissement	Étape	Un accord politique sur un volet d'investissement a été adopté par le parlement danois et les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.
34	4 - Réforme de la fiscalité verte - Amortissement accéléré	Étape	Un accord politique sur une amortissement accéléré a été adopté par le parlement danois et les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.
41	5 - Transport routier durable - Re-priorisation de la taxe d'immatriculation des véhicules et faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques	Étape	Entrée en vigueur d'un acte juridique visant à redonner la priorité à la taxe d'immatriculation des véhicules et à la faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques.
19	3 - Efficacité énergétique, chauffage écologique et captage et stockage du carbone - Remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz	Étape	Un accord politique a été adopté sur l'allocation des fonds pour les programmes de remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz par des pompes à chaleur électriques et le chauffage urbain.
49	5 - Transport routier durable - Régime de subventions aux transbordeurs verts	Étape	Un accord politique sur la transition écologique des transbordeurs a été adopté par une majorité de partis au Parlement danois.
32	4 - Réforme de la fiscalité verte - Fenêtre d'investissement	Étape	Le projet de loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris le volet «investissement», est adopté par le parlement danois et l'initiative entre en vigueur.
35	4 - Réforme de la fiscalité verte - Amortissement accéléré	Étape	Le projet de loi sur la réforme de la taxe verte, y compris l'amortissement accéléré, est adopté par le parlement danois et l'initiative entre en vigueur.
76	7 - Recherche et développement verts - Incitations à stimuler la R&D dans les entreprises	Étape	Le projet de loi sur les déductions pour travaux de recherche et développement entre en vigueur.
64	7 - Recherche de solutions vertes: captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2	Étape	Sélection des feuilles de route des missions pour le «captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2».
67	7 - Recherche sur les solutions vertes: les carburants verts pour les transports et l'industrie	Étape	Sélection des feuilles de route des missions pour les «carburants verts pour les transports et l'industrie».

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom
70	7 - Recherche de solutions vertes: agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement	Étape	Sélection des feuilles de route des missions pour une agriculture et une production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement.
73	7 - Recherche en solutions vertes: économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles	Étape	Sélection de feuilles de route pour une «économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles».
6	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Gestion des urgences & surveillance des produits médicaux critiques	Objectif	Mettre en place un système informatique optionnel pour rendre compte des effets secondaires des vaccins contre la COVID-19 sur 1 250 plateformes numériques locales des médecins généralistes.
22	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Efficacité énergétique dans l'industrie	Étape	Entrée en vigueur du cadre juridique pour un régime de subventions en faveur de l'efficacité énergétique dans l'industrie.
38	4 - Réforme de la fiscalité verte - Taxes sur les émissions des industries	Étape	Un accord politique sur une augmentation de la taxe sur les émissions de l'industrie a été adopté par le parlement danois.
11	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Technologies climatiques dans l'agriculture	Étape	L'appel à candidatures pour les régimes de subventions en faveur des technologies climatiques dans l'agriculture (bioraffineries brunes) est achevé.
1	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Mesures visant à assurer les stocks de médicaments critiques	Étape	Rapport de l'évaluation des stocks de médicaments critiques par l'Agence danoise des médicaments à mettre à disposition afin d'éviter les situations de pénurie de médicaments importants au Danemark.
2	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Solutions numériques dans le secteur des soins de santé	Étape	Évaluation de la participation des patients et de l'utilisation généralisée de la télémédecine à mettre à disposition par le ministère danois de la santé en étroite collaboration avec les régions danoises.
3	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Solutions numériques dans le secteur des soins de santé	Objectif	Développer et mettre à disposition des installations de consultation en télémédecine (KontaktLæge) pour plusieurs plateformes.
13	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Sols riches en carbone	Étape	L'appel à candidatures pour le régime de subventions pour la remise en eau et l'élimination des sols riches en carbone de la production est terminé.
25	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Rénovations énergétiques dans les bâtiments publics	Étape	Le gouvernement publie un décret établissant un régime de subventions pour les rénovations énergétiques dans les bâtiments publics.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom
27	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Potentiel de stockage du CSC	Étape	Attribution de contrats aux candidats sélectionnés pour l'étude de faisabilité du CSC.
44	5 - Transports routiers durables - Test de développement de la tarification routière	Étape	Accord politique entre le gouvernement et une majorité du parlement sur la conduite du programme de test.
46	5 - Transport routier durable - Analyse du règlement sur le poids et les dimensions pour optimiser le transport lourd	Étape	Publication d'un rapport sur l'analyse de la réglementation nationale relative au poids et aux dimensions.
48	5 - Transport routier durable - Analyse du schéma d'essai avec remorques doubles	Étape	Publication d'une analyse sur les remorques doubles analysant la sécurité routière, l'ingénierie des véhicules, l'ingénierie routière et les conditions environnementales.
		Montant des acomptes provisionnels	346 503 784 EUR

1.2. Deuxième tranche (soutien non remboursable):

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom
16	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Réhabilitation des sites industriels et des terres contaminées	Objectif	Au moins 4 demandes de projet de réhabilitation d'un site industriel ou d'un terrain contaminé ont été approuvées.
65	7 - Recherche de solutions vertes: captage et stockage du carbone ou utilisation de CO2Green	Objectif	Sélection de partenariats pour le «captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2».
68	7 - Recherche sur les solutions vertes: les carburants verts pour les transports et l'industrie	Objectif	Sélection de partenariats pour les «carburants verts pour les transports et l'industrie».
71	7 - Recherche de solutions vertes: agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement	Objectif	Sélection de partenariats pour une agriculture et une production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom
74	7 - Recherche en solutions vertes: économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles	Objectif	Sélection de partenariats pour «une économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles».
4	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Solutions numériques dans le secteur des soins de santé	Étape	Mise en place d'un questionnaire numérique dans l'application "MinLæge" ("Mon Docteur").
42	5 - Transports routiers durables - Augmentation temporaire de la prime de déchirage pour les vieilles voitures diesel	Objectif	36 000 vieilles voitures diesel sont mises au rebut en raison de l'augmentation de la prime à la démolition.
54	6 - Numérisation - Stratégie numérique	Étape	Adoption d'une nouvelle «stratégie numérique» dans la loi de finances de 2022 et du plan de mise en œuvre.
62	6 - Numérisation - Pool haut débit	Objectif	Au moins 3 500 ménages et/ou entreprises couverts par l'internet à très haut débit (connexion d'au moins 100 Mbps).
23	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Efficacité énergétique dans l'industrie	Étape	Les cycles de demande annuels pour le régime de subvention relatif à l'efficacité énergétique dans l'industrie sont achevés.
47	5 - Transport routier durable - Partage de voitures et covoiturage (sensibilisation)	Objectif	La congestion des campagnes d'information et l'autopartage ont été exposés au moins 30 000 000 fois.
61	6 - Numérisation - Un cadre pour le Danemark adapté à un avenir numérique	Étape	Adoption d'une nouvelle stratégie nationale de cybersécurité.
66	7 - Recherche de solutions vertes: captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2	Objectif	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un financement pour le «captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2».
69	7 - Recherche sur les solutions vertes: les carburants verts pour les transports et l'industrie	Objectif	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un financement dans le domaine des «carburants verts pour les transports et l'industrie».
72	7 - Recherche de solutions vertes: agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement	Objectif	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un financement dans le domaine de l'«agriculture et de la production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement».
75	7 - Recherche et développement verts - Recherche en solutions vertes	Objectif	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a reçu un financement sur «l'économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles».
92	9 – Audit et contrôle	Étape	Système de dépôt.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom
93	9 – Audit et contrôle	Étape	Adoption et mise en œuvre d'un plan d'action relatif à la stratégie de lutte contre la fraude et la corruption.
		Montant des acomptes provisionnels	509 574 078 EUR

1.3. Troisième tranche (soutien non remboursable):

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom
5	1 - Renforcer la résilience du système de soins de santé - Étude clinique sur l'effet des vaccins contre la COVID-19	Étape	Rapport sur une étude menée par l'hôpital universitaire d'Aarhus sur les effets et les effets secondaires des vaccins contre la COVID-19 à mettre à la disposition du ministère danois de la santé.
17	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Réhabilitation des sites industriels et des terres contaminées	Étape	Rapport sur l'état d'avancement à mi-parcours des travaux réalisés sur les projets approuvés et mesures correctives prises si nécessaire.
28	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Potentiel de stockage du CSC	Étape	Achèvement de l'étude de faisabilité pour le stockage du CSC. Le gouvernement prend une décision pour le suivi.
37	4 - Réforme de la taxe verte - Groupe d'experts chargé d'élaborer des propositions en vue d'une taxe sur les émissions de CO2	Étape	Conformément aux conclusions du rapport du groupe d'experts pour une réglementation uniforme de la taxe sur les émissions de CO2, le gouvernement convoquera les parties à l'origine de la réforme de la taxe verte pour convenir des prochaines étapes.
39	4 - Réforme de la fiscalité verte - Taxes sur les émissions des industries	Étape	Les augmentations de taxes sur les émissions de l'industrie entrent en vigueur pour toutes les industries, y compris l'agriculture et les procédés minéralogiques.
63	6 - Numérisation - Transition numérique et commerce des PME	Objectif	Au moins 550 PME ont reçu des financements pour des projets numériques.
77	7 - Recherche et développement verts - Incitations à stimuler la R&D dans les entreprises	Objectif	500 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par les déductions pour des travaux de recherche et de développement.
		Montant des acomptes provisionnels	148 475 926 EUR

1.4. Quatrième tranche (soutien non remboursable):

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom
7	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Agriculture biologique	Objectif	Au moins 40 rapports de projet ont été soumis dans le cadre de la Fondation pour l'agriculture biologique.
8	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Agriculture biologique	Objectif	Présentation de rapports de projet sur le développement des compétences à l'appui de la transition biologique dans au moins 160 cuisines publiques.
9	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Agriculture biologique	Objectif	Au moins 6 rapports de projet ont été soumis.
10	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Agriculture biologique	Objectif	Au moins 10 rapports de projet visant à soutenir le développement d'un système alimentaire plus biologique à base de plantes ont été soumis.
20	3 - Efficacité énergétique, chauffage écologique et captage et stockage du carbone - Remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz	Étape	Sélection des bénéficiaires des fonds pour le remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz.
33	4 - Réforme de la fiscalité verte - Fenêtre d'investissement	Objectif	1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par le volet «investissement».
36	4 - Réforme de la fiscalité verte - Amortissement accéléré	Objectif	1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par l'amortissement accéléré.
45	5 - Transports routiers durables - Test de développement de la tarification routière	Étape	Documentation des résultats du programme d'essai sur la tarification routière.
51	5 - Transports routiers durables - Investissements dans les pistes cyclables dans les routes d'État et régime de subventions aux vélos pour les municipalités	Objectif	La construction d'au moins 45 km de nouvelles pistes cyclables a été lancée.
53	5 - Transport routier durable - Projet d'infrastructure pour les vélos électriques	Objectif	Au moins 75 bornes de recharge pour vélos ont été construites.
78	8 – REPowerEU – Personnel national de crise énergétique (NEKST)	Étape	Intégration de «NEKST» dans les lois de finances pour les années 2023 et 2024 et publication du rapport d'avancement.
82	8 – REPowerEU – Préparation de l'éolien en mer de 4 gigawatts (GW)	Étape	Préparation et publication d'un appel d'offres pour l'éolien offshore de 4 GW.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom
86	8 – REPowerEU – Renforcement des compétences vertes	Étape	Mise en œuvre pratique des fonds de renforcement des compétences vertes.
		Montant des acomptes provisionnels	204 080 167 EUR

1.5. Cinquième tranche (soutien non remboursable):

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom
12	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Technologies climatiques dans l'agriculture	Étape	Construction d'une bioraffinerie.
15	2 - Transition écologique de l'agriculture et de l'environnement - Sols riches en carbone	Objectif	Déclarations de zones humides pour les projets retirant 1 975 hectares de sols riches en carbone de la production enregistrée dans le registre foncier.
26	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Rénovations énergétiques dans les bâtiments publics	Objectif	Rénovations énergétiques dans 44 bâtiments.
30	3 - Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone - Efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels	Objectif	Projets de rénovation énergétique.
43	5 - Transport routier durable - Re-priorisation de la taxe d'immatriculation des véhicules et faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques	Objectif	Voitures à émissions nulles immatriculées dans le parc automobile danois.
52	5 - Transports routiers durables - Investissements dans les pistes cyclables dans les routes d'État et régime de subventions aux vélos pour les municipalités	Objectif	Rapports finaux de projets ou rapports de comptes de dépenses en capital pour 20 projets de vélos.
57	6 - Numérisation - Stratégie pour le secteur public numérique et les services du futur	Objectif	Au moins 7 autorités publiques ont reçu un financement pour des projets d'IA.
58	6 - Numérisation - Stratégie pour les professions et les emplois numériques de demain	Objectif	Au moins 500 entreprises ont reçu des financements pour des projets numériques.
59	6 - Numérisation - Cadre pour l'innovation, les partenariats public-privé et l'utilisation des nouvelles technologies	Objectif	Au moins 15 autorités publiques ont bénéficié d'un financement pour des projets technologiques menés en collaboration avec une entité privée.
60	6 - Numérisation - Cadre pour une société fondée sur les données	Objectif	Au moins quatre institutions publiques ont reçu des fonds pour soutenir la réutilisation des données.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Étape/cible	Nom
79	8 – REPowerEU – Personnel national de crise énergétique (NEKST)	Étape	Mise en œuvre de mesures sur le réseau de chauffage.
81	8 – REPowerEU – Personnel national de crise énergétique (NEKST)	Étape	Actes juridiques sur le déploiement des énergies renouvelables.
83	8 – REPowerEU – Contrôle des zones pour l'éolien en mer au Danemark	Étape	Publication d'un rapport numérique sur l'inspection/filtrage des zones d'éoliennes en mer au Danemark.
88	8 – REPowerEU – Renforcement des compétences vertes	Objectif	Déboursement de la subvention
89	8 – REPowerEU – Remplacement des brûleurs à mazout et des fours à gaz	Objectif	Au moins 27 583 brûleurs à mazout ou fours à gaz ont été remplacés par des chauffages urbains ou des pompes à chaleur.
94	8 – REPowerEU – Mesure renforcée: l'efficacité énergétique dans l'industrie	Objectif	Au moins 430 318 MWh/an d'économies d'énergie calculées.
		Montant des acomptes provisionnels	417 256 930 EUR

SECTION 3: DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES

1. Modalités de suivi et de mise en œuvre du plan pour la reprise et la résilience

Le suivi et la mise en œuvre du plan pour la reprise et la résilience du Danemark s'effectuent conformément aux dispositions suivantes:

Le ministère des finances est chargé de coordonner et de veiller à ce que les audits et les contrôles des ministères d'exécution soient sains et efficaces en ce qui concerne la mise en œuvre du plan pour la reprise et la résilience. Au sein du ministère des finances, le bureau de l'audit et de la surveillance effectue des contrôles tant en ce qui concerne l'application des fonds par les ministères que la documentation et la réalisation des objectifs et des jalons. En outre, elle est chargée de coordonner les systèmes d'audit et d'effectuer les contrôles de l'application des fonds par les ministères d'exécution, fournissant ainsi une assurance supplémentaire que les systèmes de contrôle des ministères chargés de la mise en œuvre sont en mesure de satisfaire aux exigences du règlement (UE) 2021/241. Le Bureau de l'audit et du contrôle rend compte, avant chaque demande de paiement, des contrôles effectués au cours des travaux avec la déclaration de gestion. Dans le rapport, il fournit un résumé de ses contrôles sur les rapports de contrôle et d'audit des ministères chargés de la mise en œuvre et effectue donc les audits qui alimenteront le résumé des audits qui sera envoyé par le ministère des finances. Chaque ministère est chargé d'assurer un audit et un contrôle suffisants de la réalisation des jalons et cibles. Les ministères disposent de la flexibilité nécessaire pour concevoir individuellement les audits et les contrôles. Le Bureau national d'audit (Rigsrevisionen) est chargé d'effectuer des vérifications externes des dépenses et des recettes publiques.

Le plan danois pour la reprise et la résilience énonce les procédures qui sont en place pour garantir le respect du droit de l'Union et du droit national applicables, tout au long de la mise en œuvre de toutes les mesures. En outre, il remédie à toutes les irrégularités graves (fraude, corruption, conflits d'intérêts) et aux doubles financements en permettant la mise en œuvre de contrôles et d'audits au niveau des ministères compétents. Chacun des neuf ministères compétents participant à la mise en œuvre des composantes délivre une déclaration de gestion de la facilité pour la reprise et la résilience auprès du Bureau de l'audit et de la supervision, qui effectue les contrôles et la supervision.

2. Modalités permettant à la Commission d'accéder pleinement aux données sous-jacentes

Le Bureau de l'audit et de la surveillance utilise un système gouvernemental danois spécifique «F2» pour stocker la documentation des ministères de tutelle. Le système est utilisé dans presque tous les ministères et agences de l'administration centrale danoise, et il est utilisé pour le classement et la journalisation des documents afin de garantir le respect de diverses exigences légales, notamment la loi sur l'accès du public à l'information. Les données sont envoyées par courrier électronique crypté au Bureau de l'audit et de la surveillance. Les données spécifiques qui seront collectées à partir des projets sont des données sur les destinataires/bénéficiaires finaux, les contractants et les sous-traitants, et la collecte de ces données servira à obtenir une connaissance des risques concernant spécifiquement les risques de «concentration» et de «réputation». Le Bureau de l'audit et du contrôle veille à ce que ces données soient stockées afin que les autorités de l'UE puissent les vérifier sur demande, étant donné que chaque ministère stocke les données de manière décentralisée. Les données sont disponibles à la fois pour le ministère des finances et pour les institutions de l'UE sur demande.

Conformément à l'article 24, paragraphe 2, du règlement (UE) 2021/241, lorsque les jalons et cibles pertinents convenus à la section 2.1 de la présente annexe sont atteints, le Danemark présente à la Commission une demande dûment justifiée de paiement de la contribution financière. Le Danemark veille à ce que, sur demande, la Commission ait pleinement accès aux données pertinentes sous-jacentes qui étayaient la justification appropriée de la demande de paiement, tant pour l'évaluation de

la demande de paiement conformément à l'article 24, paragraphe 3, du règlement (UE) 2021/241 qu'à des fins d'audit et de contrôle.